EDMONTON ET L'ALBERTA FRANCAISE

IMPRESSIONS ET STATISTIQUES PAR M. DE LA SEINE

Suite et fin

Chacune des trois paroisses que je viens de mentionner, Saint-Albert, Morinville et Legal, ainsi que, du reste, celle de l'Immaculée Conception, à Edmonton, est dotée d'un vicaire dont la position est loin d'être une sinécure. Elles possèdent encore des terres à vendre, et je dois dire que je fus frappé de l'extraordinaire fertilité du pays. Ce n'est point une plaine dénudée et exposée à tous les vents, comme on en voit tant à l'est de l'Alberta; le bois s'y trouve même en plus grande abondance que dans les environs du lac Canard (Duck Lake), en Saskatchewan; mais ce ne sont que de petits trembles gros comme le bras, dont un seul coup de hache peut généralement avoir raison. A part cela, l'agriculteur à affaire à un terrain des plus riches, agrémenté ça et là de petits lacs où s'ébat un gibier emplumé fort apprécié du chasseur, et même du simple fermier.

Autre remarque: à partir de Saint-Albert inclusivement, cette couche d'excellente terre recouvre des strates de lignite, ou charbon mou, dont on a déjà commencé l'exploitation. Une mine se trouve en opération à un mille de Saint-Albert, et, du train, nous en remarquons une autre non loin de Morinville. Quant à Legal, mon aimable cicerone m'y montra du doigt un ruisseau qui coule littéralement sur un lit de charbon.

Bref, quiconque est pourvu d'une couple de mille piastres peut encore se procurer dans ces trois paroisses des terres où il est sûr de réussir s'il a un tant soit peu de conduite, et où il aura l'avantage de se trouver en excellent voisinage.

Il peut sembler étonnant aux lecteurs de l'Est que, dans une région qu'on représente comme très fertile et de toute manière avantageuse pour l'agriculteur, on puisse trouver des terres à vendre. Cela ne vient aucunement de la dissatisfaction des colons actuels et de leur désir de se débarrasser de ce qui ne leur convient point. Lorsqu'ils sont venus au pays, ils ont naturellement pensé à l'avenir, et, outre le "homestead" sur lequel ils se sont établis, ils ont acheté des terres contiguës à vil prix. C'est ainsi qu'un brave canadien de Saint-Denis, Sask., qui avait, comme il le disait dans son langage pittoresque, été pendant dix-huit ans témoin de la misère de ses compatriotes émigrés aux Etats-Unis, de son siège en arrière d'un comptoir d'épicerie, mais "se sentait maintenant heureux comme un roi", ne possède aujourd'hui pas moins de sept quarts de section, soit sept terres de cent soixante acres pour lui et sa nombreuse famille. Que certains des enfants auxquels ces terres sont destinées viennent à mourir, ou que lui-même disparaisse de la scène de ce monde, et la paroisse de Saint-Denis aura par le fait même autant de terres à vendre.

La ligne du C. N. R. continue dans le nord à partir de Legal et se rend même jusqu'à la rivière Athabasca; mais, ainsi qu'on le verra plus loin, le pays qu'elle traverse est moins français et, du reste, moins peuplé aussi. Je rebrousse donc chemin et retourne à Edmonton, pour me rendre de là à une place assez ancienne appelée Lamoureux, en l'honneur de son premier colon qui portait ce nom assez significatif. Cette paroisse se trouve juste en face de la petite ville appelée Fort Saskatchewan, sur la rivière du même nom, au sud-est de Legal, à laquelle elle est, du reste, contiguë.

Contrairement aux stations déjà visitées, Lamoureux n'a qu'un curé sans vicaire. Il possède pour tant cent-huit familles, soit environ six cents âmes dans le périmètre de sa paroisse; là aussi il y a encore quelques terres à vendre, et l'un des frères de l'abbé Normandeau, récemment arrivé du vieux Québec avec sa charmante famille, vient d'en acquérir deux.

C'est le jour de la Fête-Dieu: on y fait la procession du Très Saint-Sacrement tout comme aux "Pays d'En-Bas." Il n'y a point d'extravagance, sans doute; on y constate même une simplicité qui frise la pauvreté, mais c'est toujours la traditionnelle procession à laquelle ont assisté nos pères. Du reste, les gens, loin d'être pauvre, sont au contraire fort à l'aise.

Lamoureux fut le dernier centre de l'Alberta que je visitai. Je vais maintenant passer brièvement en revue: 1o Toutes les autres paroisses françaises, avec curé, du diocèse d'Edmonton; 2o. Les missions qui ne sont encore visitées qu'à certains intervalles par le prêtre; et 3o. Les centres canadiens-français dont la fondation ne date que d'un an ou deux, quelquefois moins.

IV

Rappelons pour mémoire les paroisses depuis longtemps organisées de:

1o. Saint-Joachim, Edmonton; population française d'environ 800 âmes;
2o. L'Immaculée Conception, dans la même ville; population française de 850 âmes.
3o. Saint-Albert: 1,150 âmes;
4o. Morinville: 1,265 âmes;
5o. Legal: 1,200 âmes;
6o. Lamoureux: 600 âmes;

Nous avons maintenant:

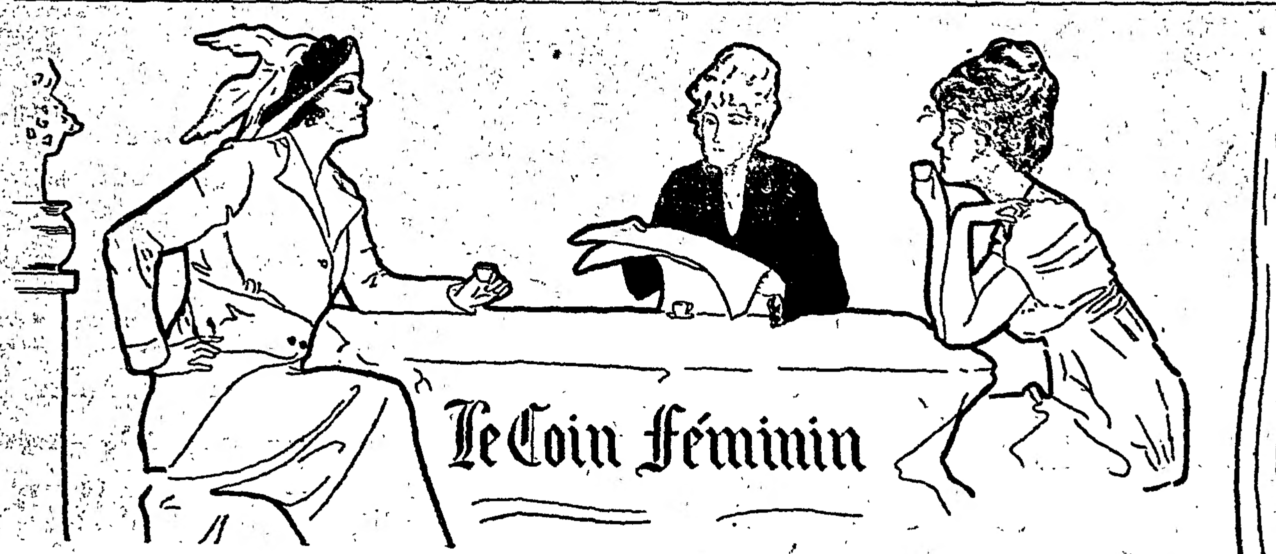
7o. Picardville, au nord-ouest d'Edmonton, sur la ligne Edmonton-Dunvegan. D'après l'abbé Normandeau, cette paroisse ne compte pas moins de 90 familles, tandis qu'à l'évêché de Saint-Albert on ne me donna que 300 comme le chiffre total de sa population. Cette divergence apparente vient probablement de ce que les autorités religieuses comptent séparément certains groupes desservis par le curé de cette paroisse, que le missionnaire-colonisateur englobe dans la population totale. La comparaison des chiffres que me fournit cet excellent prêtre avec ceux que je tiens de l'évêché de Saint-Albert prouve que les premiers ne sont nullement exagérés
8o. Neuf milles à l'ouest de Saint-Albert, se trouve Saint-Pierre de Villeneuve, où sont établies une soixantaine de familles de langue française, formant une population de 360 âmes;
9o. Dans la même direction, à peu près, nous avons Sainte-Emérence, ou Rivière-qui-Barre, où habitent près de 90 familles, dont une moitié est française, tandis que l'autre est composée de Belges, d'Allemands et d'Irlandais. Population totale: 550 âmes;
10o. A cent milles au nord-est d'Edmonton est située l'ancienne colonie métisse de Saint-Paul, fondée par le vénérable P. Lacombe. Cette colonie a fait place à trois paroisses canadiennes-française, dont la principale est Saint-Paul des Métis, centre d'avenir qui peut aujourd'hui se vanter d'avoir une population d'environ 1,100 âmes, réparties entre 250 familles. Un village important s'est déjà formé autour de l'église, et, comme une ligne de chemin de fer en construction doit le relier au réseau du C. N. R., il s'ensuit que cette place est destinée à devenir l'une des principales de la région. Les PP. Oblats la desservent, le R. P. Thérien, O.M.I., en est le curé depuis de longues années. Le nom de ce dévoué religieux est intimement lié à l'histoire de la fondation de la paroisse de Saint-Paul;
11o. Une autre paroisse avec prêtre résident qui est résultée de l'entreprise philanthropique du bon P. Lacombe, est celle de Saint-Vincent, à douze milles au nord de Saint-Paul. Ce groupe compte, d'après l'abbé Normandeau, 55 familles canadiennes, et cette autorité n'a certainement pas majoré les chiffres, puisque, d'après les renseignements que je tiens de Saint-Albert, 580 Canadiens, grands et petits, y ont élu domicile.
12o. Une troisième paroisse qui est due à l'insuccès du P. Lacombe dans ces parages est celle de Bonnyville, ainsi appelée du nom d'un de ses curés. Elle se trouve à environ quarante-cinq milles au nord-est de Saint-Paul, et compte au moins 60 familles, toutes canadiennes-françaises. Je dois ce chiffre à mon compagnon de voyage qui, dans ce cas encore l'a plutôt minoré, puisque je tiens de source officielle que ces 60 familles forment un total de 725 âmes ce qui supposerait au moins une centaine de familles.
13o. Sur la ligne de Winnipeg à Edmonton, se trouve Végreville qui, malgré son nom, est plutôt anglais. Cette petite ville possède dans son sein quelque chose comme 200 Canadiens-français, desservis par le fils de feu le sénateur Bernier, aidé d'un vicaire;
14o. A trente-cinq milles au nord de là, sur la Saskatchewan, se trouvent deux localités peuplées de colons de langue française qui ne constituent qu'une paroisse et sont reliées ensemble par un service de bac. Ce sont Brosseau, sur la rive septentrionale, et Duvernay, de l'autre côté du fleuve. La population totale est de 360 personnes, réparties en une cinquantaine de familles.
15o. Dans ces derniers temps, la colonisation s'est surtout portée au nord de l'Alberta, en sorte que ce qui précédemment n'était qu'une mission d'Indiens est en bonne voie de devenir un centre canadien-français. La plupart de ces nouvelles localités n'ont point encore de curé. Parmi celles qui en possèdent un nous pouvons mentionner le lac Froid, où le P. Dauphin n'a pas moins de 40 familles canadiennes ajoutées récemment à la population de sa réserve sauvage.
16o. Une autre place de même genre est Athabasca Landing qui, indépendamment d'un assez grand nombre d'Anglais, compte 35 familles canadiennes, soit 210 personnes de langue française. C'est un noyau qui grossira avant longtemps.
17o. Une autre paroisse de même langue formée d'une ancienne mission est celle du lac La Biche, qui compte 380 personnes, surtout métisses;
18o. Enfin la plus ancienne mission indienne de tout l'Extrême-Ouest, celle de Sainte-Anne, à 45 milles à l'ouest d'Edmonton, compte aujourd'hui 525 personnes de langue française. Sur ce nombre huit familles sont canadiennes, le reste métis;
19o. Le sud d'Edmonton est surtout anglais. Nous n'en avons pas moins, à 18 milles au sud-ouest de cette ville, la paroisse de Beaumont, où environ cinq cents Canadiens, soit 70 familles vivent dans une aisance enviable;
20o. A 45 milles au sud-est de la capitale albertaine, nous trouvons Duhamel, où résident quelque 210 métis.
21o. Sur la nouvelle ligne transcontinentale du Grand Tronc Pacifique, à l'est d'Edmonton, la petite paroisse de Chauvin contient 320 Canadiens-français, tandis que dans le sud, et près de la frontière du diocèse d'Edmonton, une place d'un certain avenir,
22o. Trochu, est dotée d'un établissement prospère des soeurs de la Charité d'Evron, France. Elle n'a pourtant encore que 180 habitants de langue française, dont un assez bon nombre ont vu le jour au beau pays chanté par Marie Stuart.

V

Tous les centres énumérés ci-dessus sont des paroisses avec prêtre résident. D'autres, en assez grand nombre, n'ont point encore reçu cette organisation, bien que leur population soit beaucoup plus forte. Parmi eux nous pouvons citer:

1o. Saint-Edouard, à sept ou huit milles à l'est de Saint-Paul des Métis, où se trouvent environ 35 familles canadiennes formant un total de 130 âmes;
2o. Sainte-Lina, desserte de Saint-Vincent, dans le voisinage du même centre, qui compte déjà au moins 60 familles. L'emplacement de l'église qui doit s'y bâtir a été choisi, et un prêtre en sera incessamment chargé (1).
3o. Au nord de Saint-Vincent, une vingtaine de familles canadiennes forment un groupe connu sous le nom de Saint-Alfred — une paroisse en herbe;
4o. Toujours dans la même région, Saint-Michel, à l'est de Bonnyville, qui le dessert, compte de 25 à 30 familles. L'automne dernier, on s'entendit sur l'emplacement de sa future église;

Suite à la page 6



CHRONIQUE

Les deux races

Il semble que nous soyons saturés d'horreur par les récits des actes de barbarie qu'accomplit en notre vingtième siècle, une race dont on nous a vanté la haute culture et l'intellectualité puissante, et notre indignation, arrivée au paroxysme, sombre dans l'écoeurement. Pour échapper à ce cauchemar des femmes, des enfants mutilés, des cathédrales éventrées, des blessés martyrisés, voulez-vous que je vous dise — avec des mots qui ne seront pas miens tant j'ai crainte que ces pauvres miens trahissent ma bonne volonté — voulez-vous que je vous dise ce que sont les nôtres, les soldats de la doulce France héroïque, le pays de la chevalerie et de la belle humeur?

A dessein, je choisis deux anecdotes très simples, sans flafla: un rien, un geste français. Le premier, on l'a cité à l'ordre du jour et je copie la citation:

"Le 14 septembre, ayant reçu de son général de brigade, dans un moment très critique, l'ordre de résister sur place et à outrance à une attaque de l'ennemi, dirigée sur un pont, le chef de bataillon Pénicot a répondu: "C'est bien, on résistera; et maintenant pour mot d'ordre: LE SOURIRE." A été tué quelques instants après par un éclat d'obus à son poste de commandement." Et le journaliste auquel j'emprunte ces lignes ajoute: "Pour mot d'ordre: le sourire! Ce n'est pas là du Cyrano de la Porte Saint-Martin, une phrase dite entre cour et jardin à Roxane, devant le trou du souffleur, mais une réplique de champ de bataille, dans la fournaise, sous la mitraille, avec la mort comme partenaire. Mon colonel, vous êtes parti avec le sourire, à la française, aussi magnifiquement que le plus illustre de vos devanciers au temps de Clisson, de Turenne, de Hoche ou de Napoléon... La France entière va répéter ce mot radieux pieusement, allègrement aussi, comme vous l'avez dit vous-même, en saluant de l'épée: Elle vous sourit à travers ses larmes...

Il faudra, un jour prochain, composer un recueil de tous ces hauts faits épars, pour en réunir le faisceau lumineux: Lectures pour tous de demain! Monument unique élevé par eux-mêmes à la gloire de nos héros! Livre d'or sans pareil, qui attestera la vaillance et le patriotisme d'une vielle race toujours jeune, que ses ennemis représentaient comme épuisée par de trop longs siècles de gloire!"

Voilà comment ils meurent...

Et ceux que la Providence conserve pour la gloire de nouveaux combats, ceux que l'on ramasse et emporte, corps meurtris, membres broyés, poitrines traversées, ceux-là voulez-vous savoir comment ils guérissent? Voici:

"Il y a dans ma salle, dit une infirmière dans ses notes, plusieurs convalescents, déjà, tous des zouaves, qui vont et viennent, descendent faire leur toilette (oh! la bonne eau fraîche à volonté!) et vont se promener dans le jardin...

Ah! dame, cela ne va pas encore tout seul. Les bras en écharpe et les jambes bandées ne permettent pas de grandes évolutions... N'importe, on s'entr'aide, on boite un peu, on s'appuie sur des cannes; bref les voilà en balade le long des allées.

Ce que je voudrais pouvoir dépeindre, c'est le pittoresque de leur tenue. Ils sont arrivés, les pauvres, avec leur large culotte de toile à plis. Cette culotte est au blanchissage. Ils ont maintenant le pantalon blanc ou gris réglementaire. Les blessés au bras ou au torse, ne pouvant mettre leur petit boléro pimpant ni endosser commodément la robe de chambre de l'hôpital, voici ce qui est arrivé: les religieuses qui nous ont donné l'hospitalité dans les spacieux bâtiments de leur ouvroir (vide aujourd'hui des pensionnaires travailleuses), les religieuses dis-je, ont, un soir, ouvert un large placard et en ont sorti... les longues capes d'hiver de leurs "enfants." Ces vêtements, amples et chauds, ont eu un succès unanime auprès de tous nos "grands enfants" à nous. Ils se sont aussitôt drapés fièrement dans les pelisses douillettes qui avaient jusqu'alors portégé du froid les seules graces pudiques des cousettes d'orphelinat.

A cet ensemble: large pantalon un peu court, longue pèlerine à plis flottants, il faut ajouter ce qui couronne le tout: la chéchia. Ah! leur chéchia! Ils sont tous revenus avec ce petit morceau de drap rouge roulé qui les coiffe si crânement. Ceux qui l'avaient égarée dans le tumulte émotionné de leur arrivée à l'hôpital ont bien su la retrouver et ils l'ont vite caressée d'un soigneux nettoyage, d'un retapage minutieux...

"Voilà, prêt à repartir!" comme ils disent. Car ils ne pensent qu'à cela, les glorieux éclopés!

Dans l'uniforme fantaisiste que je viens de décrire, ils se promènent donc. D'une fenêtre de ma salle, d'où je les aperçois, je vois un visiteur qui vient vers eux, muni d'un appareil photographique... Ils s'installent, prennent des chaises, se groupent... puis, un bref conciliabule et l'un d'eux, le plus agile, part en courant. La porte de ma salle s'ouvre et un petit zouave, de Marseille, m'explique, volubile, de l'accent que l'on sait:

—Hé, vite, madame, il y a là un homme qui va nous "prindre" en photographie, venez vous mettre "avé" nous bien sûr!

Electrisée par sa verve, je descends, je rajuste en hâte ma coiffe qui s'envole, j'arrive au milieu d'eux et...

—Ne bougeons plus... Une, deux... Çà y est.

Quand je remonte dans ma salle, je vois tout de suite que mes pauvres consignés par force sont un peu tristes: ils n'ont pas été photographiés eux!

Patience, ô chers "grands blessés," déjà mieux portants, patience. Vous aussi, bientôt, vous descendrez et on vous "prindra en pose."

Dans ce récit atténué par la modestie de celle qui écrit et par le voisinage de trop de souffrances, quel souffle de bonne humeur, néanmoins on sent passer et quelle dose de sollicitude et de dévouement on devine dans le coeur de cette femme pour ses "grands enfants...!" pour l'honneur de l'humanité et la fierté future des générations à venir.

MAGALI.

Sursum Corda. — N'avez-vous pas reçu ma lettre adressée directement? Etes-vous déjà désillusionnée? Rassurez mon amicale inquiétude.

M. Y à C. L. — Je vous remercie de m'avoir signalé ce cas. On m'assure que le nécessaire a été aussitôt fait.

A toutes celles qui disposeraient de sous-vêtements en lainage pour hommes, je fais le plus pressant appel en faveur des blessés français. Peu importe que ces sous-vêtements soient usagés. Il suffira de téléphoner à 3707 et l'on enverra prendre à domicile les paquets, si petits qu'ils soient.

M.

---o---

LETTRE A UNE AMIE

Ma chère amie,

Vous avez déjà fait la revue de vos armoires et de vos commodes et vous en avez retiré bon nombre de chauds lainages qui ne vous servaient plus et que vous avez plaisir à donner pour l'oeuvre chère de l'Aide à la France. Vous avez fait cela avec un joli enthousiasme, fière de la joie que vous alliez donner à des femmes au coeur délicat et meurtri, qui sauront apprécier, là-bas, votre geste de pitié généreuse. Peut-être cependant, avez-vous hésité, prise d'une appréhension de bonne ménagère, devant un bas un peu percé, une camisole trop élimée, un châle quelque peu "mûr." C'est ce gentil scrupule que je veux, dans cette lettre, tenter de rassurer.

Si réellement un bas est trop troué pour que vous puissiez le ravauder, voici un moyen très simple de l'utiliser quand même. Vous couperez dans du papier un patron de bas d'enfant, vous placerez le patron sur votre bas en sens contraire de celui-ci, c'est-à-dire que vous mettrez le pied du patron sur la jambe du bas, vous taillez, cousez, et avec un autre morceau pour former le bout du pied, que vous prenez dans le bas de la "jambe," et que vous cousez à petits points pour qu'il ne fasse pas de bourrelet dans la chaussure, vous avez un bas assez propre et fort solide. De même, dans une camisole de laine, vous pourrez en retailler une plus petite, et comme ces vêtements s'usent toujours aux entournures, votre petite camisole se trouve prise dans le meilleur du tricot. Vous surjetez soigneusement les coutures, le tour du cou et les manches, pour que les mailles ne se défassent pas, et voilà!

Vous faites ces petits travaux chez vous, réservant pour les soirées ou les après-midis de couture en commun avec vos amies les ouvrages de tricot ou de couture d'objets neufs.

Encore une fois, ma chère amie, il ne s'agit pas de faire une importante dépense, ce n'est pas assurément ce que l'on demande de vous; il s'agit simplement de mettre votre ingéniosité féminine en oeuvre et de suivre la dictée de votre coeur qui vous porte vers l'infortune sans nom de nos soeurs françaises dans un besoin de la soulager.

Il ne s'agit pas non plus d'accomplir une bonne action au détriment d'autres devoirs de charité. Si vous avez des "oeuvres," ma chère amie, je sais que vous ne les négligerez pas parce que vous donnerez quelques heures de votre temps pour le soulagement d'une misère nouvelle. Vous prendrez ces quelques heures sur celles, en cette saison plus nombreuses qu'en autre temps, de vos loisirs, de vos plaisirs même. Vous sacrifierez une partie de cartes, un peu de pianotage, un peu de bavardage, un peu de flânerie, et, de tous ces petits moments vous composerez l'heure laborieuse et féconde qui fera bénir votre nom dans un foyer français.

Adieu donc, ma chère petite amie! Avant de vous quitter toutefois, je veux vous répéter, au cas où vous auriez oublié quelques-unes, les conditions dans lesquelles doivent se faire vos envois au Comité France-Amérique, section féminine de l'Aide à la France. Les voici succintement: emballer soigneusement chaque paquet, joindre à chaque objet une carte portant votre nom avec la mention de la catégorie de personne à qui vous voudrez que votre don profite. (Il sera strictement tenu compte de ces intentions lors de la distribution en France), envoyer ces paquets par la poste, franc de port, à "L'Aide à la France, Section féminine, 71a, rue St-Jacques, Montréal,", ou, si l'envoi ne pouvait se faire par la poste, l'envoyer en port dû par express. Dans ce dernier cas, s'entendre avec le sautres personnes de votre localité qui ont également quelque chose à envoyer, pour épargner au comité des frais inutiles.

Dans tous les cas, si l'on est embarrassé, on peut recevoir tous les renseignements désiré au siège de l'oeuvre "Comité France-Amérique, Section féminine, Chambre 34, Immeuble Duluth, rue Notre-Dame, Montréal."

CATHERINE.

P.S. — N'oublions pas que la situation est pressante, l'hiver est déjà dur en certaine partie de la France. Il faut donc faire diligence pour que nos dons arrivent à temps. Qui donne vite donne deux fois.

C.

---o---

LECTURE DU DIMANCHE

LA FRANCE EN PLEIN MIRACLE

Un vibrant article de M. Joséphin Péladan

M. Joséphin Péladan, l'éminent écrivain et critique d'art français, écrit au sujet de la guerre le vibrant article suivant:

N'est-ce pas admirable, comme le surnaturel se mêle à nos efforts? Sans doute, Monseigneur Michel n'apparaît pas, mais on sent le battement d'ailes de ses cohortes et volontiers on pousserait l'exclamation de Joad:

Et quel temps fut jamais plus fécond en miracles?

Faut-il rappeler le cours des prodiges de ce mois d'août?

1. La résurrection morale de la France;
2. La plus parfaite unité d'âme de toute notre histoire;
3. Un adversaire réduit à ses vices et dément;
4. La certitude absolue de la victoire et de la vengeance;
5. Un allié subit et sublime;
6. Les deux plus nobles races de l'Occident unies de la terre;
7. L'humanité entière avec nous.

* * *

I. Oui, entre la France de juillet et celle d'août, il y a un abîme. En juillet, nous étions dans la politique, dans la boue des intérêts et les billevesées des programmes de l'orviétan. Et d'un d'un coup, toutes nos vertus ancestrales renaissent, même la gaieté dans le péril même, l'esprit dans le courage. Nous semblions à nous-mêmes très corrompus: nous voilà purs comme l'épée que nous tirons. Tout le monde a du courage, tout le monde est magnanime. Sujet d'indicible étonnement, tous défauts ont disparu; nous ne sommes plus ni légers, ni étourdis, ni vantards, ni bruyants. Ce n'est plus le Français malin qui créa le vaudeville. C'est le chevalier des Croisades, le communier du quinzième siècle qui crut en la Pucelle. Depuis un mois, le plus individualiste est surtout fier d'être Français. Nous étions déguisés en décadents; la grimace cessée, nous nous regardons avec complaisance, notre vrai visage est beau comme il convient à ceux qui ont créé toutes les images, taillé toutes les formes et inauguré toutes les doctrines de l'ère chrétienne.

* * *

II. Oh! cette unité sans pareille, cette gerbe des volontés; ce faisceau des forces, ce choeur des âmes, cet unisson des pensées, cet "amen" formidable de toute la race; c'est avec cela que furent faites les cathédrales. Il n'y a plus de rangs, plus de clans, en France, il n'y a plus que la France. Oh! la maison si unie vaincra. Le divin Maître l'a promis.

* * *

III. L'adversaire! il est infâme. Ce n'est pas un homme, c'est un ogre. Il ne mange pas les petits enfants, mais il ordonne de les tuer.

Il ne brûle pas Rome pour jouir du spectacle, en artiste dépravé: il fait brûler les villages. C'est un fou impérial: il veut terroriser l'univers, comme Alexandre voulait l'éblouir. Le Macédonien affectait l'allure de Dionysos: le Prussien rugit comme un dragon. Son trône le sauve du cabanon. Il a fait voeu d'exterminer les Français et les Slaves, en même temps, comme l'isdubar kaldéen étouffe un lionceau de chaque bras. Il a dressé un peuple brutal et servile au sang, comme on dresse les chiens. Cette meute innombrable, il l'a lancée sur nous, et nous aurons grand labeur à nous défendre; mais ce dragon infernal manque du genre nécessaire à ses desseins; halluciné par sa vision sanguinaire, il n'a point de politique et ne trouve d'autre complice qu'un monarque sénile et sournois.

IV. Nous avons la certitude que dans un mois les Russes sans nombre seront à Berlin. Si Paris avait souffert, Berlin payerait, monument pour monument, massacre pour massacre. Nous serons vengés, si nous étions vaincus: quel réconfort que cette pensée au début de la guerre? La victoire peut tarder, elle peut être payée un haut prix, elle ne peut manquer. Et quelle victoire! Le démembrement de deux empires, la ruine totale des Hohenzollern et des Habsbourg.

Nos fils ne connaîtront pas le cauchemar germanique, car dans six mois, il n'y aura plus de Germanie.

Nous ne savons pas haïr et, avouons-le, exultants de ravoir l'Alsace et la Lorraine, nous laisserions vivre le monstre qui, dans quelques années nous menacerait de nouveau. L'Angleterre et la Russie ne lâcheront pas la Bête sans lui avoir arraché crocs et griffes et l'avoir réduite pour toujours à l'impuissance de nuire.

V. Qui pensait que le laurier des Thermopyles pleurerait aux bords de la Meuse et que l'heureuse Belgique serait sublime et digne du plus grand des héros chrétiens, de Godefroy de Bouillon? La fronde de David arrêta l'élan de Goliath. Ceci n'était pas prévu: ceci est d'ordre divin.

VI. Et comme l'avenir s'annonce vermeil, après cette épreuve; France, Russie, Angleterre, unies par le mélange de leur sang, se complétant par la différence même de leur génie, feront l'harmonie du monde.

VII. Enfin, quel esprit civilisé, quelle âme chrétienne ne fait pas son voeu ou sa prière pour cette triple armée qui combat comme les héros mystiques, comme Hercule, Thésée et Persée, pour purger la terre du monstre le plus hideux qu'elle ait porté, le Kaiser sans entrailles et dont la frénésie asiatique n'appartient pas à l'Occident.

Ceux-là qui ne reconnaissent pas à ces faits éclatants le Dieu de justice et son action providentielle, sont indignes d'assister au spectacle qui ravit les anges eux-mêmes, d'un peuple comme le nôtre, qui dans le péril retrouve sa vertu et qui, à la date où les races s'appellent justement décadentes, s'élève plus haut que ses immortels ancêtres.

Jamais la France n'a été aussi grande, aussi belle, aussi pure, aussi près de Dieu, qui est la Victoire Eternelle!

PELADAN.

---o---

DANS NOS EGLISES PAROISSIALES

Heures des offices du dimanche

EGLISE DE LA PAROISSE ST-JOACHIM, Dixième rue: Messe basse à 6 hrs. 30, 8 hrs. et 9 hrs. Grand-messe avec sermon en français, à 10 hrs. Grand'messe, avec sermon en anglais, à 11 hrs. 15. Vêpres et bénédiction à 7 hrs 30 du soir.

Curé, R. P. Lemarchand, O.M.I. Vicaires: RR. PP. Louis, Hétu et Duchaussois, O.M.I.

EGLISE DE LA PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION, Avenue Kinistino: Messe basse à 8 hrs.; messe pour les enfants à 9 hrs. 15; grand'messe, sermon en français, 10 hrs. 45. Bénédiction, 7 hrs. 30 du soir.

Curé, Rév. M. Ethier; vicaire, Rév. M. J. A. Lapointe.

EGLISE ST-FRANÇOIS-XAVIER, Vingt-huitième rue, église paroissiale provisoire, chapelle du Collège des Jésuites.

MONASTERE DES RR. PP. FRANCISCAINS, North Edmonton. — R. P. Xavier, O.F.M., supérieur.

PAROISSE DU SACRE-COEUR, avenue Kinistino. Messe basse, 8 h., messe des enfants, 9 h. 15; grand'messe 10.45; catéchisme, 2 h. 30 de l'après-midi; archiconfrérie, 7 h. 30 du soir (Paroisse exclusivement de langue anglaise). Curé, Rév. M. Pilon; vicaire, Rév. M. O. Desroches.

EGLISE DE ST-FRANÇOIS-XAVIER, chapelle temporaire du Collège d'Edmonton, coin des rues Stikeen et 28e. Messes du dimanche: 8, 9 et 11 heures. Curé: Rév. P. J. A Grenier, S.J.

EGLISE ST-ANTOINE, Edmonton-Sud: Messe basse, 8 hrs. 30; grand'messe, sermon en français, 9 hrs. 30; grand'messe, sermon en anglais, 11 hrs. Bénédiction et sermon, 7 hrs. 30 du soir.

Curé, R. P. Tosquinet, O.M.I. Vicaire, R. P. Tessier, O.M.I.

LE COURRIER DE L'OUEST

Ce journal est publié le jeudi de chaque semaine, à Edmonton, Alberta, par la Compagnie de Publication du "Courrier de l'Ouest" Limitée.

TARIF DE L'ABONNEMENT ANNUEL:

Canada $1.00
Etats-Unis $1.50
Europe $2.00

PUBLICITE:

Les Taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

Toutes les communications concernant l'administration et la rédaction doivent être adressées comme suit:

CASIER POSTAL 98, EDMONTON, ALBERTA

Le puits de gaz de Viking

Un événement d'une importance considérable pour le développement industriel d'Edmonton s'est déroulé samedi soir, sur un point de la prairie, à moins de soixante milles à l'est d'Edmonton:

En présence de cent-soixante treize hommes d'affaires de la capitale, à la tête desquels se trouvait le Lieutenant-gouverneur d'Alberta, des ouvriers ont décoiffé un tuyau qui émergeait du sol; au contact d'une allumette une flamme énorme a jailli, illuminant comme une formidable torche le paysage environnant et produisant un mugissement tel que toute parole, prononcée dans un rayon de trois cents pieds, était imperceptible.

C'était la première manifestation publique de l'existence du nouveau puits de gaz naturel de Viking, foré grâce à l'initiative prévoyante et aux infatigables efforts de l'Association Industrielle d'Edmonton, et qui doit incessamment passer sous le contrôle de l'administration municipale de cette ville.

En tout autre temps un événement de ce genre eut causé dans la capitale une émotion énorme et provoqué un enthousiasme exubérant.

L'effroyable guerre européenne le maintient au second plan de l'intérêt, s'il nous est permis d'employer cette expression.

Toutefois, le fait n'en existe pas moins, réel, palpable, et ses conséquences ne sauraient être exagérées.

Contrôlé de la façon la plus minutieuse par des experts impartiaux, le puits de Viking a accusé une pression de 450 livres au pouce carré, avec un rendement par vingt-quatre heures de 9,300,000 pieds cubes de gaz.

En pouvoir calorique cela équivaut à la combustion quotidienne de 830 tonnes du meilleur charbon!

La découverte d'une source considérable de gaz naturel, à proximité d'Edmonton, rend enfin possible la réalisation du rêve, depuis longtemps entretenu, d'un avenir industriel certain pour cette ville.

Ceux-là seuls, qui ont été témoins des bienfaits apportés à Calgary et à Medicine Hat par le gaz naturel, producteur idéal de "pouvoir à bon marché" saisiront de prime abord les conséquences merveilleuses qu'entraînera pour Edmonton la découverte de Viking.

Le nouveau puits, par son débit et sa pression, se classe au même rang que les meilleurs puits des deux villes citées plus haut, mais il leur est supérieur en raison même de son emplacement privilégié. Quelques mots suffiront à faire comprendre ce point capital:

Viking, d'après l'opinion de géologues éminents, se trouve au sommet du "dôme" colossal, recelant le gaz, dont les extrémités inférieures sont indiquées au sud par les puits de Medicine Hat, et, au nord par ceux de Pélican Rapid. Le gaz ayant une tendance naturelle à se concentrer au point le plus haut du gisement, il ressort donc de toute évidence que l'approvisionnement le plus considérable du "dôme" se trouve au sommet qui vient d'être perforé à Viking.

Ainsi que nous le disions plus haut la découverte de gaz à proximité d'Edmonton aura des conséquences remarquables pour notre ville. La plus immédiate est de confirmer dans leur optimisme ceux qui n'ont jamais douté qu'Edmonton put ne pas devenir la métropole populeuse et affairée des immenses territoires du Nord-Ouest.

Notre avenir agricole était chose depuis longtemps assurée par la fécondité merveilleuse de notre sol.

Notre avenir industriel est désormais du domaine de la réalité.

Nous allons être en position enviable de récolter une part, une très large part de l'immense vague de prospérité qui va passer sur le monde après la signature de la paix en Europe.

En vérité, bien mal venu serait celui qui pourrait se plaindre de la part réservée à l'Alberta ensoleillée dans les destinées de ce monde.

Exigeons nos droits

Un de nos confrères qui fait un excellent travail parmi les "jeunes", et que les "vieux" auraient le plus grand bénéfice à lire, — nous voulons parler du "Semeur," l'organe mensuel de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française,—publie dans son dernier numéro un fort intéressant article intitulé: "Notre Devoir de Canadiens-français".

Il serait à désirer que cet article soit imprimé à part et distribué dans toutes nos familles canadiennes-françaises. Le nombre est probablement infime de celles où l'on n'aurait pas le besoin le plus urgent de méditer les vérités toutes crues que l'auteur nous dit avec un courage qui lui fait le plus grand honneur.

Après tant d'autres, mais avec une vigueur renouvelée, notre confrère s'indigne de constater une inertie dégradante chez nos compatriotes lorsqu'il s'agit pour nous de réclamer nos droits en présence des exigences de jour en jour plus grandes des Anglais.

Après avoir cité l'exemple de ce Canadien-français qui refusa de signer une pétition, demandant que l'écriteau de la rue "Mance (Jeanne)", à Montréal, fut changé en celui de rue "Jeanne Mance," sous le prétexte qu'ainsi ce nom glorieux de notre histoire serait trop difficile à prononcer pour les Anglais, notre confrère s'écrie:

"Oui, écrivons-le donc en lettres d'or une fois pour toutes, le "fair play" est aussi rare chez les Anglais que la dignité chez les Canadiens-français lorsqu'il s'agit de la revendication de nos droits."

Et il ajoute:

"...Traînons en public les noms des commerçants canadiens-français qui ont bien la bonne pensée de respecter leurs clients anglais en faisant faire pour eux des affiches anglaises, mais qui méprisent leurs propres compatriotes de langue française en négligeant d'avoir pour eux les mêmes égards... Clouons au pilori les noms des nôtres dépourvus des notions élémentaires de dignité personnelle au point de parler l'anglais, sans nécessité aucune, toujours et partout, même dans leurs propres maisons..."

"...Il n'y a aucun doute que le mal national qui nous ronge est le manque de fierté, l'apathie, l'aplatissement devant les Anglais; et s'il est toujours triste de voir l'un des nôtres en proie à ce mal si répandu de nos jours, il est franchement douloureux de le diagnostiquer chez un Canadien-français, lorsque celui-ci est un homme qui a une certaine culture générale et qui doit par conséquent avoir conscience de l'influence que donne l'instruction, comme des responsabilités qu'elle engendre..."

Pour réagir contre ce mal qui nous ronge, le "Semeur" a entrepris une campagne infatigable de revendications, et cette campagne a déjà produit des résultats féconds.

Citons-en deux exemples:

A la veille de l'inauguration du monument Edouard VII, à Montréal, le Comité de l'A. C. J. C. constata que le socle du monument ne portait pas une seule inscription en français, il adressa aussitôt une protestation énergique aux membres du comité d'érection du monument. Ceux-ci firent bien la sourde oreille, mais ils avaient affaire à trop forte partie, ils durent céder, et lorsque le voile tomba du monument, on y lisait, en lettres d'or, ces mots:

"Les Canadiens au Roi pacificateur."

Le deuxième exemple:

L'A. C. J. C. apprit récemment que le ministère des Postes Fédéral venait de retirer de la circulation, en dehors du Québec, les cartes postales à inscription bilingue. Aussitôt protestation énergique auprès de qui de droit; peu après l'A. C. J. C. recevait une lettre du sous-ministre des Postes annonçant que l'on pouvait de nouveau se procurer la carte postale bilingue dans tous les bureaux de poste du pays.

Voilà ce que peut produire une revendication énergique de nos droits.

Nous avons dans notre ville deux cercles locaux de l'A. C. J. C.; il appartient à leurs membres de faire ici le travail excellent accompli dans l'Est par leurs infatigables confrères.

Mais encore une fois nous devons tous bien nous persuader que notre devoir impérieux est de travailler, dans notre sphère individuelle, à exiger la totalité de nos droits.

Réclamons du français partout où il est possible de le faire. Soyons fiers, les Anglais aiment la fierté, ce sera le meilleur moyen de commander leur respect et leur sympathie.

L'HON. A. L. SIFTON PREND LA PAROLE A NEW-YORK

New-York, 10 — L'hon. A. L. Sifton, premier ministre d'Alberta, était aujourd'hui l'invité d'honneur du Club canadien de New-York. Parlant de la guerre européenne, l'hon. M. Sifton a déclaré que l'issue de la lutte actuelle ne fait aucun doute, ce n'est qu'une question de mois ou d'années pour que le monde assiste à la victoire des alliés. Le Canada a fait des sacrifices énormes pour assumer une large part du fardeau qui pèse sur la mère-patrie, mais ce pays bénéficiera largement de la guerre actuelle. Il recevra notablement des milliers d'émigrants dont les foyers qui auront été détruits et qui viendront s'établir au Canada.

—o—

M. Désiré Rivet informe le public canadien-français que le salon de barbier de l'hôtel Queen, avenue Jasper, dont il a pris la direction, est muni de tous les appareils stérilisateurs modernes. Satisfaction garantie.

—o—

M. J. A. McNeil, le populaire marchand de tabacs de notre ville, informe sa nombreuse clientèle que l'on trouvera en tout temps à son magasin, 243 avenue Jasper Ouest, ou au comptoir des cigares de l'hôtel Selkirk, un choix important de cigares, cigarettes ou tabacs des meilleures marques. Tous nos compatriotes sont invités à accorder leur clientèle à M. J. A. McNeil, qui n'épargnera aucune peine pour leur donner satisfaction absolue. Journaux et livres français.



SESSIONS DES COURS DE DISTRICT

PROVINCE DE L' ALBERTA

1915

Les sessions des différentes Cours de District et Cours Criminelles des Juges de District, à travers la province auront lieu, dans les districts judiciaires respectifs aux lieux et dates suivants:

DISTRICT D'ATHABASCA

SAINT-ALBERT:
Les sessions commenceront:
Mardi, 26 janvier.
Samedi, 1er mai.
Mardi, 14 septembre.

MORINVILLE:
Mercredi, 27 janvier.
Mercredi, 5 mai.
Vendredi, 1er octobre.
Vendredi, 26 novembre.

STONY PLAIN:
Jeudi, 21 janvier.
Mardi, 9 mars.
Vendredi 7 mai.
Mardi, 5 octobre.

LAC STE-ANNE:
Vendredi, 5 février.
Vendredi, 10 septembre.

EDSON:
Les sessions commenceront:
Vendredi, 22 janvier.
Mercredi, 10 mars.
Mardi, 20 avril.
Mercredi, 6 octobre.

ATHABASCA LANDING:
Mardi, 19 janvier.
Mardi, 16 mars.
Mardi, 25 mai.
Mardi, 26 octobre.

WABAMUN:
Jeudi, 4 février.
Jeudi, 9 septembre.

ST-PAUL DES METIS:
Mercredi, 3 mars
Mercredi, 12 mai.
Mardi, 12 octobre.

BROSSEAU:
Mercredi, 3 mars.
Mercredi, 13 octobre.

FITZHUGH:
Jeudi 14 janvier.
Mercredi, 21 avril.

DISTRICT D'EDMONTON

EDMONTON:
Les sessions commenceront:
Lundi, 18 janvier.
Lundi, 15 février.
Lundi, 15 mars.
Lundi, 19 avril.
Lundi, 10 mai.
Lundi, 7 juin.
Lundi, 13 septembre.
Lundi, 18 octobre.
Lundi, 15 novembre.
Lundi, 6 décembre.

TOFIELD:
Mardi, 5 janvier.
Mardi, 30 mars.
Mardi, 5 octobre.

VERMILION:
Vendredi, 15 janvier.
Jeudi, 11 mars.
Vendredi, 16 avril.
Jeudi 10 juin.
Jeudi, 30 septembre.
Jeudi, 2 décembre.

WAINWRIGHT:
Mercredi, 24 mars.
Mercredi, 23 juin.
Mercredi, 15 septembre.
Mercredi, 1er septembre.

FORT SASKATCHEWAN:
Les sessions commenceront:
Mardi, 23 février.
Mardi, 25 mai.
Mardi, 21 septembre.
Mardi, 23 novembre.

VIKING:
Jeudi, 7 janvier.
Jeudi, 1er avril.
Jeudi, 7 octobre.

LAMONT:
Mardi, 2 mars.
Mardi, 1er juin.
Mardi 12 octobre.

VEGREVILLE:
Mardi, 12 janvier.
Jeudi, 25 février.
Mardi, 13 avril.
Jeudi, 27 mai.
Jeudi, 23 septembre.
Jeudi, 25 novembre.

LLOYMINSTER:
Mardi, 9 mars.
Mardi, 8 juin.
Mardi, 28 septembre.
Mardi, 30 novembre.

DISTRICT DE WETASKIWIN

WETASKIWIN:
Les sessions commenceront:
Mardi, 19 janvier.
Mardi, 16 mars.
Mardi, 18 mai.
Mardi, 28 septembre.
Mardi, 16 novembre.

CAMROSE:
Mardi 9 février.
Mardi, 11 mai.
Mardi, 7 septembre.
Mardi, 23 novembre.

PONOKA:
Jeudi, 25 février.
Jeudi, 27 mai.
Jeudi, 2 septembre.
Jeudi, 4 novembre.

DAYSLAND:
Mercredi, 10 février.
Mercredi, 12 mai.
Mercredi, 8 septembre.
Mercredi, 24 novembre.

HARDISTY:
Les sessions commenceront:
Vendredi, 12 février.
Vendredi, 14 mai.
Vendredi, 10 septembre.
Vendredi, 26 novembre.

LEDUC:
Mardi 2 février.
Mardi, 4 mai.
Mardi, 14 septembre.
Vendredi, 5 novembre.

SEDGEWICK:
Jeudi, 11 février.
Ieudi, 13 mai.
Jeudi, 9 septembre.
Jeudi, 25 novembre.

PROVOST:
Mardi, 12 janvier.
Mardi, 13 avril.
Mardi, 12 octobre.

DISTRICT DE RED DEER

INNISFAIL:
Les sessions commenceront:
Mardi, 23 février.
Mardi, 25 mai.
Mardi, 31 août.
Mardi, 2 novembre.

LACOMBE:
Mercredi, 24 février.
Mercredi, 26 mai.
Mercredi, 1er septembre.
Mercredi, 3 novembre.

PINE LAKE:
Mardi, 2 mars.
Mardi, 1er juin.
Mardi, 5 octobre.

RED DEER:
Les sessions commenceront:
Mardi, 16 février.
Mardi, 20 avril.
Mardi, 15 juin.
Mardi, 19 octobre.
Mardi, 7 décembre.

ALIX:
Jeudi, 4 mars.
Jeudi, 3 juin.
Jeudi, 7 octobre.
Mardi, 30 novembre.

DISTRICT DE STETTLER

CASTOR:
Les sessions commenceront:
Mercredi, 10 mars.
Mercredi 10 mars.
Mercredi, 9 juin.
Mercredi, 22 septembre.
Mercredi, 10 novembre.

STETTLER:
Jeudi, 11 mars.
Jeudi, 10 juin.
Jeudi, 23 septembre.
Jeudi, 11 novembre.

CORONATION:
Les sessions commenceront:
Jeudi, 14 janvier.
Jeudi, 15 avril.
Jeudi, 14 octobre.

DISTRICT DE CALGARY

CALGARY:
Les sessions commenceront:
Lundi, 18 janvier.
Lundi, 15 février.
Lundi, 15 mars.
Lundi, 19 avril.
Lundi, 17 mai.
Lundi 14 juin.
Lundi, 20 septembre.
Lundi, 18 octobre.
Lundi, 15 novembre.
Lundi, 6 décembre.

DIDSBURY:
Mercredi, 10 mars.
Mercredi, 9 juin.
Mercredi, 6 octobre.
Mercredi, 1er décembre.

CARSTAIRS:
Jeudi, 11 mars.
Jeudi, 10 juin:
Jeudi, 7 octobre.
Jeudi, 2 décembre.

COCHRANE:
Jeudi, 25 février.
Jeudi, 27 mai.
Mardi, 31 août.
Vendredi 25 novembre.

BANFF:
Vendredi, 26 février.
Vendredi, 28 mai.
Vendredi, 3 septembre.
Vendredi, 26 novembre.

OKOTOKS:
Jeudi, 7 janvier.
Mardi, 6 avril.
Mercredi, 1er septembre.
Jeudi, 28 octobre.

HIGH RIVER:
Les sessions commenceront:
Vendredi, 8 janvier.
Mercredi, 7 avril.
Jeudi, 2 septembre.
Vendredi, 29 octobre.

OLDS:
Lundi, 8 mars.
Lundi, 7 juin.
Lundi 4 octobre.
Lundi, 29 novembre.

CROSSFIELD:
Vendredi, 12 mars.
Vendredi, 11 juin.
Vendredi, 8 octobre.
Vendredi, 3 décembre.

GLEICHEN:
Mercredi, 13 janvier.
Mercredi, 14 avril.
Mercredi, 15 septembre.

STRATHMORE:
Lundi, 11 janvier.
Lundi, 12 avril.
Lundi, 13 septembre.

LANGDON:
Mardi, 12 janvier.
Mardi, 13 avril.
Mardi, 14 septembre.

ACME:
Jeudi, 29 avril.
Jeudi 14 octobre.

BASSANO:
Jeudi, 14 janvier.
Jeudi, 15 avril.
Jeudi, 16 septembre.

HANNA:
Mercredi, 12 mai.
Mercredi, 13 octobre.

DISTRICT DE MEDICINE HAT

MEDICINE HAT:
Les sessions commenceront:
Mardi, 2 février.
Mardi, 4 mai.
Mercredi, 8 septembre.
Mardi, 2 novembre.

IRVINE:
Les sessions commenceront:
Lundi, 1er février.
Lundi, 3 mai.
Mardi, 7 septembre.
Lundi, 1er novembre.

DISTRICT DE MACLEOD

Les sessions commenceront:
Mardi, 19 janvier.
Mardi, 16 février.
Mardi, 16 mars.
Mardi, 20 avril.
Mardi, 15 juin.
Mardi, 21 septembre.
Mardi, 23 novembre.
Mardi, 7 décembre.

PINCHER CREEK:
Mardi, 9 mars.
Mardi, 4 mai.
Jeudi, 30 septembre.
Mardi, 30 novembre.

NANTON:
Jeudi, 15 avril.
Jeudi, 18 novembre.

BLAIRMORE:
Les sessions commenceront:
Mercredi, 24 mars.
Mercredi, 26 mai.
Mercredi, 8 septembre.
Mercredi, 15 décembre.

COLEMAN:
Jeudi, 27 mai.
Jeudi, 16 décembre.

CLARESHOLM:
Jeudi, 11 février.
Mercredi, 11 février.
Mercredi, 19 mai.
Jeudi, 16 septembre.
Mercredi, 3 novembre.

DISTRICT DE LETHBRIDGE

LETHBRIDGE:
Les sessions commenceront:
Mardi, 19 janvier.
Mardi, 16 février.
Mardi, 16 mars.
Mardi, 13 avril.
Mardi, 18 mai.
Mardi, 15 juin.
Mardi, 21 septembre.
Mardi, 12 octobre.
Mardi, 16 novembre.
Mardi, 7 décembre.

RAYMOND:
Mardi, 12 janvier.
Mardi, 6 avril.
Mardi, 7 septembre.
Mardi, 9 novembre.

WARNER:
Mardi, 2 mars.
Mardi, 8 juin.
Mardi, 28 septembre.
Mardi, 30 novembre.

MAGRATH:
Les sessions commenceront:
Mercredi, 13 janvier.
Mercredi, 7 avril.
Mercredi, 8 septembre.
Mercredi, 10 novembre.

CARDSTON:
Jeudi, 14 janvier.
Jeudi, 8 avril.
Jeudi, 30 septembre.
Jeudi, 11 novembre.

TABER:
Mardi, 2 février.
Mardi, 4 mai.
Mardi, 14 septembre.
Mercredi, 24 novembre.

CARMANGAY:
Mercredi, 9 juin.
Mercredi, 6 octobre.

Daté à Edmonton, ce 1er jour d'octobre 1914.

J. D. HUNT,
Inspecteur des bureaux de Loi.

TRIBUNE LIBRE

Notre administration civique

II

Est-il besoin de revenir un seul moment sur notre présente administration civique? Ne vaudrait-il pas mieux passer outre, et ne pas relever le voile qui bientôt va la cacher complètement? Ne serait-il pas de meilleure politique de reléguer notre critique aux calendes grecques? Souffrir sans doute des résultats qui suivront une pareille administration, mais d'autre part, bénéficier de l'expérience qui résulte nécessairement, sinon dans l'exemple, du moins dans les conséquences qui seront nombreuses et surtout sensibles?

Comme un objet de répulsion, propre à répandre une odeur malsaine; ainsi qu'un troupeau de thuriféraires et valets, enclins à toutes les sales besognes, capable de toute affaire louche; qu'il faut tenir à l'écart, ou s'en éloigner le plus possible; telle est l'opinion que se forme tout homme qui a suivi de près ou de loin nôtre administration civique; pour tous ceux qui jugent rigoureusement en faisant un retour sur les faits et gestes d'un certain nombre de nos représentants au conseil de ville. Toutefois il ne faut pas exagérer la note, et en toute justice donnons au diable son dû! Si l'administration actuelle déshonore une cité comme la nôtre, constatons qu'il y a certes des exceptions, en ceci comme en toute règle.

Nous n'entreprendrons pas de faire ici une critique détaillée, d'abord pour une première raison: C'est que la chose n'est pas nécessaire. Les citoyens de la ville d'Edmonton, sinon tous, du moins la majeure partie, qui, en plus se recrute parmi la classe dirigeante, savent parfaitement à quoi s'en tenir sur le compte de ceux qui siégent dans l'enceinte de notre conseil de ville.

Donc aucune nécessité de ce côté.

Pour les autres, ceux qui sont naturellement indulgents, qui, fiers de leur oeuvre, ne voudraient, peut-être par vanité, d'ailleurs raisonnable, porter tout le blâme sur McNamara et ses adeptes? Pour ceux-là, nous ne citerons que l'enquête sur le département de la Sûreté Publique, qui restera trop longtemps fameuse, et qui, au grand étonnement général, a fait sortir de son sein plus d'ordure et de malpropreté, que nous nous l'étions tout d'abord imaginé. Triste exemple, triste expérience pour une ville qui devrait avoir la prétention d'être bien administrée. Et pardessus tout, effets déplorables, encore plus à l'extérieur que parmi ses citadins.

Passons sans plus tarder sur un autre point, de beaucoup plus important qui résume en luimême, toutes les difficultés d'une administration vraiment honnête; et qui est la solution, en autant qu'examinée dans ses conséquences, d'un gouvernement plus pratique. Notre système actuel de représentation échevinale, est-il défectueux? Par ses comparaisons étudions un peu superficiellement le système de représentation par commissaires.

Tout d'abord, citons quelques cas, nous pourrons ensuite en faire déduire plus facilement les avantages et les effets. Au Canada le système le plus populaire semble, l'administration échevinale. Une des raisons qui sans doute l'a mis en honneur, c'est que sur le vieux continent une organisation de ce genre, ou du moins qui se différencie très peu, de la nôtre, existe presque partout. Ceci est rationnel; car pour les villes européennes ce système est plus efficace, et cela pour bien des raisons; tout d'abord, c'est que ce genre de gouvernement correspond mieux à la mentalité des gens de là-bas; puis l'ancienneté des villes, qui n'encourent pas les déboursés de celles qui chez nous sont encore à l'état de développement: conclusion, moins d'exaction malhonnête; ensuite la stabilité de ses sujets, qui, naturellement portent plus d'intérêt aux questions municipales; enfin l'ambition d'un certain nombre de citoyens, qui, pour des motifs légitimes, aspirent aux honneurs municipaux et considèrent cet honneur à son vrai mérite, et de plus, en conscience le conserve intact. Ce qui n'est parfois pas le cas dans nos villes américaines. D'autres raisons pourraient s'ajouter à celles-là, mais revenons à notre propre situation.

A Montréal, par exemple, on sait que ce mode de gouvernement municipal n'est nullement satisfaisant. Tous les ans de nouveaux scandales surgissent, et il semble difficile de trouver un moyen de réagir contre un tel état de choses. Quelques-uns pourraient citer ce cas, un entre dix, et de la mauvaise administration d'une ville comme Montréal, en faire un cas général. D'autre part, quelques-uns peuvent amener l'exemple d'une ville comme St-Jean, Nouveau-Brunswick, où un temps le "boodlage" et le "graft" semblaient de mode, et qui depuis administrée par cinq commissaires, est devenue presque une ville modèle.

Sans doute, c'est bien le cas de ces deux villes, mais remarquons que ces deux cités, tant par leur importance industrielle que commerciale, tant par leur population que par leur situation géographique, sont bien différente l'une de l'autre. En plus St-Jean est une ville qui, en proportion, ne jouit pas de l'ère de prospérité qui règne à Montréal. C'est une municipalité où la majorité des propriétaires sont de riches spéculateurs anglais, quelques ducs ou quelques lords d'outre-mer, et les biens-fonds pour des siècles demeurent entre les mains de ces quelques individus. Et, peut-être pour cette raison, la ville de St-Jean est une des seules villes au Canada avec ce mode de gouvernement par commissaires.

Si nous allons aux Etats-Unis, nous trouvons Chicago qui, actuellement a ce système d'administration, et là, peut-être plus qu'ailleurs, l'escroquerie, l'exaction clandestine des fonds publics, bat son plein. Seattle, ville importante de l'Etat du Washington, qui, pendant un temps avait adopté un genre d'administration analogue, est revenue au système échevinal.

Nous citons ces quelques cas, non pas pour déprécier le système d'administration par commissaires, qui sans doute a du bon, mais il faut encore qu'il soit adopté par des villes qui, pour certaines raisons, tel le cas de St-Jean, sont dans une position due à un état de choses existant, qui empêchent le "graft" sur une haute échelle. Entre ces deux systèmes il semble que la seule différence consiste en ceci; c'est qu'au lieu d'échevins voleurs, nous aurons des commissaires voleurs.

Au point de vue canadien, nous avons certes plus d'intérêt à conserver le "statu quo", car nous pourrons du moins, sur le terrain municipal, entretenir la confiance de voir l'un des nôtres mettre le pied dans la barque municipale comme échevin, tandis que pour un commissariat, nous pouvons dire comme Perette dans le bon Lafontaine: Adieu, veau, vache,..... Il ne faut pas non plus, par étroitesse de jugement et de raisonnement faire passer l'intérêt d'un groupe, ou d'une race au-dessus de l'intérêt général. Non! Par ailleurs, grâce à Dieu, nos Canadiens n'ont pas ce défaut, ils ont ordinairement l'es-

Suite à la page 8

NOUVELLES REGIONALES

RED DEER, ALTA

Un bulletin paroissial, rédigé en langue française et publié sous le titre de "Carillon de Red Deer," a fait son apparition depuis quelque temps dans notre ville. Ce bulletin est fort bien rédigé et est d'une lecture très intéressante pour les fidèles de langue française. Nous souhaitons longue vie au nouveau "Carillon."

—o—

VERMILION, ALTA

Notre ami, Roger de Bréville, bien connu à Vermilion, où il séjournait depuis trois ans avant son départ pour l'armée, est actuellement à Poitiers, au douzième régiment de chasseurs à cheval. M. de Bréville nous a donné récemment d'excellentes nouvelles de sa santé et il nous annonce son prochain départ pour le front.

—Les battages sont à peu près terminés; les cultivateurs de notre région ne sont pas très favorisés et le rendement est généralement pauvre, aussi le grain semble-t-il devoir être cher, ce qui sera une compensation à la faible quantité récoltée. L'avoine se cote 50 cents actuellement, alors qu'il y a cinq semaines, elle était à 30 et 35 cents.

Le blé augmente également, on s'attend à ce qu'il atteigne $1.00 le minot au 1er décembre.

Le journal local annonce qu'un M. McPhie a récolté 8000 boisseaux de blé sur une demi-section de terre. Si c'est vrai, c'est superbe!

Le rendement de la récolte de pommes de terre est également faible dans baucoup de fermes des environs. Tel qui récolta 70 sacs l'an passé en obtient à peine 10 cette année. On prévoit comme conséquence une augmentation notable des prix.

—Un nommé Frank Taylor, employé au C. N. R., a été tué par une locomotive qui lui a passé sur le corps dans la cour de la gare.

—M. Edwards, fermier bien connu ici, a été victime d'un terrible accident. Un fusil qu'il tenait par le canon, étant en voiture, partit soudain et l'infortuné eut la moitié de la main arrachée par le coup.

—La Banque Royale, installée à Vermilion depuis un an, fait construire un magnifique édifice tout en brique, au coin de la rue principale et de l'avenue Bulyea.

STE-LINA, ALTA

L'arrivée de notre nouveau curé, le Rév. M. Lapointe, anciennement vicaire de la paroisse de l'Immaculée Conception, a été un grand encouragement pour tous. Le contentement général s'est traduit par un redoublement d'activité, et l'on peut prévoir que notre jeune paroisse possèdera bientôt une église et un presbytère dignes de l'avenir réservé à Ste-Lina.

—La nouvelle agréable qu'un chemin de fer en construction doit passer à proximité de Ste-Lina fait affluer les colons, malheureusement tous ne sont pas de notre nationalité. Il nous reste cependant plusieurs excellentes terres gratuites que nous nous efforçons de réserver pour nos compatriotes; ces terres sont situées à proximité de l'emplacement de l'école et de l'église, c'est une occasion magnifique. Nous avons également quelques terrains à vendre, qui seraient laissés à des conditions très faciles à des fermiers canadiens.

C'est à nos compatriotes d'en profiter; nous engageons vivement les colons qui se dirigent vers nos parages à visiter Ste-Lina avant de se fixer, nous sommes sûrs qu'ils ne regretteront point leur visite.

—Dimanche dernier, après la messe, eut lieu une assemblée de tous les paroissiens. Notre estimé curé nous donna lecture de la lettre de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque approuvant l'emplacement de l'église. Tout compte fait chacun est satisfait de cet emplacement. Le terrain de M. Raoul Laplante a été choisi comme le meilleur endroit pour y construire notre église. MM. Laplante et Mageau, donnent le terrain nécessaire. Nous espérons qu'avec l'union et l'entente continuera l'ère de progrès si bien commencée.

—Les travaux de réparation de nos routes sont terminés et grâce à eux nous avons enfin des chemins passables.

—Dimanche soir, 1er novembre, eut lieu une réunion de parents et d'amis, chez M. Mageau, notre marchand local. Un excellent souper fut servi; au dessert notre curé, en quelques mots bien sentis, nous encouragea à continuer dans la lointaine Alberta les belles traditions de la province de Québec.

Au nombre des invités étaient, en outre de notre dévoué pasteur, le Rév. J. E. Lapointe, M. et Mme Desroches, M. et Mme Wright, etc.

—Etait de passage récemment à Ste-Lina, le Rév. M. Desroches, de St-Vincent, en visite chez M. et Mme Desroches; après une partie de chasse assez fructueuse et une agréable soirée passée chez M. M. Magnan, M. Deroches est reparti pour St-Vincent, charmé de l'accueil qui lui fut fait à Ste-Lina.

—La population de Ste-Lina s'augmentera prochainement de quelques familles canadiennes-françaises, apparentées à M. Bilodeau, de cette paroisse, qui viendront de Montréal pour s'établir au milieu de nous.

—M. Alfred Deschênes est l'heureux père d'une fillette, baptisée le 2 courant. Les parrain et marraine sont M. et Mme Wright.

—o—

ST-EDOUARD

Le battage du grain est presque fini ici. La récolte a été abondante, et nos cultivateurs peuvent entreprendre de nouveaux travaux avec confiance en dépit de la dépression financière qui ne se fait presque pas sentir par ici.

Les colons nous arrivent nombreux cet automne et s'emparent vite des quelques homesteads qui restent à prendre à St-Edouard. Parmi les derniers colons arrivés se trouvent M. J. Dalpé, de Montréal, et M. Drouin, de Ste-Marie, comté de Beauce. Ce dernier a surtout l'intention de s'occuper de l'élevage du bétail; il a déjà acheté un nombre considérable de bêtes à cornes, et il a l'intention d'en avoir bientôt une centaine sur sa terre.

St-Edouard sera, dans quelques semaines ,définitivement érigé en paroisse. L'étendue en sera de huit milles par sept milles, et le site de la future église se trouve près de la terre de M. Edouard Labrie. Le révérend Père Leclainche, qui desservait St-Edouard, restera à St-Paul, et son remplaçant ici arrivera dans quelques jours.

—M. J. Desjardins est revenu demeurer au milieu de nous après un séjour de plusieurs mois aux Etats-Unis.

Ces jours derniers nous avons eu la visite de MM. William Beaudry et Clovis Langevin, instituteurs; le gibier s'en plaint peut-être, mais ils se promettent tout de même de revenir.

LA CRISE AU CANADA

Le développement du Canada ne saurait être longtemps compromis par la crise actuelle.

Une revue économique annonçait près d'un an avant la guerre européenne qu'une période de réaction au Canada était à prévoir sinon déjà commencée. En complément, elle ajoutait récemment qu'il ne s'agissait que d'un ébranlement passager, résultant des exagérations commises, mais qui ne saurait mettre en question le développement du pays.

Un peu avant la guerre européenne, elle revenait sur la question en disant:—

"Cette même formule nous paraît être encore exacte aujourd'hui en présence des indications peu favorables qui parviennent en ce moment du Canada.

"On commence maintenant à se rendre compte que les vieilles théories économiques n'ont pas perdu leur caractère de force inéluctable parce qu'elles s'appliquent à des pays nouveaux. Toutes les exagérations en matière économique et financière, se paient un jour. Or, il est indéniable que des excès aient été commis au Canada. On estime qu'en moins de sept ans, de 1907 à 1913, le marché de Londres a fourni au Canada plus de six milliards de francs, dont un milliard et demi dans la dernière année seule. Les Etats-Unis ont fourni de leur côté, depuis 1907, environ deux milliards et demi. D'après sir George Paish, l'endettement du Canada envers l'étranger atteindrait la somme de 18 milliards de francs, et exigerait 800 millions d'intérêt par année.

"Il n'y aurait peut-être rien de trop grave à cela, si l'importation des hommes avait répondu à celle des capitaux; mais malgré tous les efforts, le Canada reste un pays peu peuplé. Le dernier recensement, en 1911, lui attribuait 7,210,000 habitants contre 5,370,000 en 1901. Si l'on considère le développement énorme des villes et du réseau ferré (4,500 kilomètres) on voit que selon une expression assez imagée, le Canada s'est taillé un habit trop ample: il ne le remplira pas de sitôt,mais il faut le payer dès maintenant. Tant que les capitaux affluaient, tout allait bien; mais depuis que l'apport des capitaux s'est tari, le problème s'est posé sérieusement. On a trop spéculé sur les terrains des cités canadiennes, trop répété que Winnipeg, Vancouver ou Halifax allaient éclipser les vieilles villes comme Chicago. Il s'en faut, et pourtant les villes du Canada ont augmenté leur population aux dépens des campagnes. De 1901 à 1911 la population rurale a progressé de de 62.28 p.c. Cette proportion est 17.20 p.c., la population urbaine fâcheuse, dans un pays essentiellement agricole; aussi le chômage sévit-il dans le prolétariat des grandes villes.

"A un autre point de vue, on peut faire grief au gouvernement d'avoir favorisé par une politique ultra protectionniste le développement factice de certaines industries, ce qui a fait renchérir la plupart des objets de première nécessité. Un signe extérieur de la dépression est la diminution constatée pour la première fois depuis six ans, dans le nombre des immigrés: 374,867 en 1913-14 contre 403,432 en 1912-13. Un autre est le recul des importations qui ont diminué de 50 millions de dollars sur un total de 618 millions. Malgré cela, la balance commerciale se solde par un excédent d'importations de 187 millions de dollars, constatation défavorable pour un pays aussi fortement endetté à l'extérieur.

"Cependant les progrès réalisés sont indéniables:

La production du pays a presque décuplé depuis le commencement du siècle; les récoltes dans les provinces à céréales se sont présentées comme suit en ces douze dernières années:

En millions de boisseaux:

	1900	1911	1912
Blé	23.46	194.08	183.32
Avoine	16.25	212.82	221.86
Orge	3.14	24.04	26.67

"La conclusion qui nous paraît se dégager de ces diverses constatations est que le Canada est entré, à l'heure actuelle, dans une période de liquidation à la suite d'une campagne de spéculation trop intense et d'un essor trop rapide. Mais comme nous l'avons déjà dit plus haut, le développement et l'avenir du pays ne sauraient être mis en question."

—o—

DEVINETTES

D.—Quel est comble de la voracité?
R.—Dévorer l'espace.

* * *

D.—Quel est le comble de l'amour paternel?
R. — Croquer... le marmot.

* * *

D.—Quelle différence y a-t-il entre un bijoutier et un changeur?
R. — Le bijoutier a des montres en argent et le changeur de l'argent en montre.

* * *

D.—Quel est le comble de la galanterie?
R. — Refuser de battre les cartes parce qu'il y a des dames dans le jeu.

* * *

D.—Quel est le comble de l'économie?
R. — Coucher sur la paille qui est dans l'oeil du voisin et se chauffer avec la poutre qui est dans le sien.

* * *

D. — Qu'est-ce qui a des pieds et qui ne marche point?
R. — ...

* * *

D.—Pourquoi les Bretons sont-ils près des Turcs?
R. — ...

* * *

D. — Quel est le comble de la sensibilité chez un abonné du "Courrier de l'Ouest"?
R. — ...

* * *

D. — Le comble de la stupéfaction chez un musicien?
R. — ...

* * *

D. — Qu'est-ce qu'il y a de mieux à appliquer sur la tête d'un chauve?
R. — ...

AVIS: les cinq dernières réponses, ci-haut passées sous silence, seront données la semaine prochaine.

En attendant il est loisible à tout lecteur de les deviner lui-même, s'il y tient.

EDMONTON ET L'ALBERTA FRANCAISE

Suite de la page 2

5o. Un centre moins populeux, Beauvallon, à l'est de Brosseau, peut avoir une quinzaine de familles françaises. Il est desservi par Brosseau;

6o. Une desserte de la mission du lac la Selle, Lafond, est aussi populeuse que certaines paroisses régulières, puisqu'elle ne compte pas moins de 60 familles françaises. Ce groupe est situé au nord-est de Brosseau, entre cette place et Saint-Paul des Métis.

Deux groupes qui paraissent appelés à devenir le noyau de nouvelles paroisses, mais dont la population appartient aujourd'hui à Lamoureux, sont:

7o. Saint-Eugène, au nord de cette localité; et

8o. Saint-Joseph de Spruce Grove, qui est situé à 18 milles à l'ouest d'Edmonton, sur le Grand Tronc Pacifique.

9o. Dans le nord, et non loin à l'ouest du lac La Biche, une localité qui progresse rapidement est Plamondonville, qui n'avait encore que 300 habitants il y a quelques mois, mais compte aujourd'hui quelque 70 familles encore sans pasteur;

10. Plus près de la capitale, Saint-Charles est desservi de la réserve indienne de Rivière-qui-Barre — qu'il ne faut point confondre avec la paroisse du même nom déjà mentionnée. Ce groupe compte une trentaine de familles de langue française, dont une dizaine sont composées de métis à l'aise.

A Picardville se rattachent deux centres plutôt anglais:

11o. Clyde, station au nord de Legal, et

12o. Edison. La première place compte une trentaine de familles canadiennes-françaises, soit 160 âmes, et la seconde en a de quinze à vingt, soit un total de 120 âmes;

13o. Onoway, sur le C. N. R., à seize milles au nord-est du lac Sainte-Anne, peut avoir une quinzaine de familles canadiennes desservies de cette paroisse, et le même chiffre s'applique au

14o. Lac Baptiste, à dix milles d'Athabasca Landing.

Enfin, des autres centres encore plus récents et dont l'organisation ne fait que commencer sont:

1o. Grandin, à vingt milles au sud du lac La Biche. Cette nouvelle colonie compte au moins 30 familles canadiennes-françaises;

2o. Normandeau, entre Grandin et le lac La Biche, qui en aura probablement une vingtaine quand ces lignes paraîtront;

3o. Donatville, à 28 milles à l'est d'Athabasca Landing, qui en a déjà près de 25:

4o. Le lac Charron, à 15 milles à l'ouest du lac La Biche, qui n'en compte encore que 15:

5o. Rochester, station sur le C. N. R., au nord de Legal, est une place où au moins 20 familles canadiennes-françaises coudoient des colons anglais.

6o. A Meenook, ou plutôt à cinq ou six milles de cette gare, au moins vingt "homesteads" ont déjà été pris par des Canadiens, et il y a de la place pour une foule d'autres.

Que conclure de ce qui précède? Etant donné la distance qui sépare les colons de leur lieu d'origine, je crois pouvoir répéter qu'un excellent travail de placement a été fait dans la région où sont épars les différents groupes énumérés. En vue des résultats que nous y constatons, il n'est que juste de rendre hommage au zèle éclairé, à l'esprit patriotique dont ont fait preuve les missionnaires colonisateurs des vingt dernières années, surtout feu l'abbé Morin, qui peut être considéré comme le pionnier dans cette voie.

Est-ce à dire qu'il n'y ait plus de place? Loin de là; il y a encore des milliers de terres et de homesteads à prendre ou à acheter. Mais il faut se presser: les chemins de fer sont maintenant partout, et les races étrangères à la nôtre savent en profiter.

Quel sera l'avenir de ce pays? La réponse dépend en partie de la persévérance du colonisateur actuel, l'abbé Normandeau. Il est bien à désirer qu'il se fatigue moins vite de la tâche ingrate, mais souverainement méritoire, qui lui incombe, que ne l'ont fait certains de ses prédécesseurs dans le même champ d'action.

L'agent de colonisation française est pour nous le bienfaiteur public par excellence. C'est lui qui fait le pays, qui assure à notre race une importance politique et sociale qu'il sera bientôt impossible de lui procurer. La tâche est ardue, j'en conviens; mais voyez donc les résultats!

Il est aussi à désirer que dans le vieux Québec, dans les Etats de l'Est surtout, ses confrères, au lieu de le contrecarrer, essaient au contraire de lui faciliter son oeuvre. L'avenir du premier pays au point de vue français est assuré; quant au second, notre race ne peut que s'y laisser absorber par des éléments contre lesquels la lutte devient de plus en plus faible. Le patriotisme bien entendu, les véritables intérêts religieux de nos compatriotes demandent donc l'union sur un terrain qui ne peut que favoriser l'expansion de notre race et par là contribuer à l'augmentation de notre influence dans le Dominion tout entier.

Dans l'Alberta, et du reste, dans tout l'Ouest canadien, nos gens resteront Canadiens-français, et plus leurs groupes seront compacts, moins nos concitoyens seront exposés à perdre leur langue — je pourrais presque dire leur religion!

Et puis, quelle oeuvre philanthropique que de venir en aide aux nôtres qui se trouvent à l'étroit dans l'Est, ou internés dans des manufactures malsaines, et de le mettre en possession de domaines qui sont sûrs de leur donner l'aisance sans les priver de la société de leurs amis!

Venez donc, courageux habitants de Québec,qui n'avez point de place pour vos nombreuses familles; venez, vous aussi, braves artisans qui peinez dans les usines et les manufactures de la Nouvelle-Angleterre. Pourquoi laisseriez-vous à des étrangers les vastes étendues — dont les places inoccupées se font de plus en plus rares — qui vous appartiennent de par votre naissance et le sang qui coule dans vos veines? Allez-vous leur céder votre droit d'aînesse pour un plat de lentilles, c'est-à-dire les quelques dollars que vous gagner péniblement et que vous dépensez aussi vite?

Après que vous vous êtes mis en quatrepour procurer du pain à vos enfants, vous vous trouvez chez les autres, sans un sou d'avance, au lieu d'être chez vous, sur une, deux ou trois belles terres qui vous appartiennent, avec un stock d'animaux qui peut à lui seul vous faire vivre et des produits agricoles qui vous permettent d'augmenter d'année en année votre dépôt à la banque.

De cette manière vous vivez dans une honnête aisance, sans souci du lendemain ni pour vous ni pour vos enfants; la vieillesse ne vous apparaît plus comme un épouvantail; les misères qui accompagnent la gêne n'ont plus d'effroi pour vous: votre dépôt à la banque et les rentes que vous rapportent vos terres vous font bannir toute inquiétude à propos du lendemain.

Si pourtant vous préférez la servitude et la pauvreté, vous n'avez qu'à rester chez vous. Sinon, hâtez-vous de venir, car le temps presse, et écrivez-en immédiatement à M. l'abbé Normandeau, missionnaire colonisateur de l'Alberta, 306 rue Saint-Antoine, Montréal. C'est le salut qui vous attend; ne le refusez pas tandis qu'il en est encore temps.

(1) Il est maintenant rendu sur place (octobre 1914).

FIN

ABONNEZ-VOUS AU COURRIER DE L'OUEST, $1.00 PAR ANNEE.

POUR LES FERMIERS

LA BIBLIOTHEQUE DU CULTIVATEUR

Une liste à conserver avec soin

L'hiver est la saison d'étude pour le cultivateur désireux de s'instruire.

Sait-on que ceux de nos amis de la campagne, qui veulent le faire, peuvent se procurer gratuitement une remarquable collection de publications de tous genres sur l'élevage, la culture et l'industrie laitière au Canada?

Il suffit d'en faire la demande au Département d'Agriculture fédéral à Ottawa.

Dans le but d'aider nos lecteurs à choisir les publications les intéressant tout particulièrement, nous avons dressé avec soin une liste des bulletins, brochures, etc., "publiés en français" qu'ils peuvent se procurer sur simple demande.

Voici cette liste que nous engageons les fermiers à découper et à conserver soigneusement pour s'y référer en cas de besoin:

Industrie laitière

No 8, "La teneur en eau du beurre," par le Dr. F. T. Shutt, chimiste du Dominion, et M. C. F. Whitley, chargé du contrôle des vaches laitières au service de l'industrie laitière, et M. A. T. Charron, M.A. Ce bulletin donne les résultats d'une série d'expériences entreprises pour connaître quelques-uns des facteurs qui règlent la teneur en eau du beurre. Les facteurs principaux sur lesquels portaient cette enquête sont les suivants: température du barattage, température d'eau de lavage, dimension des granules lorsque le barattage est arrêté, temps qui s'écoule entre le salage et le malaxage final, effet de diverses quantités de sel. Les résultats montrent qu'il existe des rapports très nets entre les procédés de fabrication et le pourcentage d'eau dans le beurre.

No 13, "Beurre de crème douce," divisé en deux parties. La partie I est une étude critique des procédés de fabrication par le Dr. F. T. Shutt, aidé de M. A. T. Charron; il a été préparé en vue de fournir des renseignements à ceux qui s'intéressent à ce procédé. La partie II, par J. C. Bouchard, donne des renseignements sur la fabrication de crème douce ou non mûrie.

No 20, "Usage de la glace sur la ferme," par J. A. Ruddick, commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération. Ce bulletin encourage les cultivateurs à se faire une provision de glace pour l'usage du ménage et de la laiterie et il donne des renseignements sur l'emmagasinage de cette glace.

No 22, "Refroidissement du lait pour la fabrication du fromage," par J. A. Ruddick et George H. Barr. Recommandations sur le refroidissement du lait résultant d'une série d'expériences conduites par les agents du service de la laiterie.

No 25, "Fromage de Coulommiers," par Janet McNaughton, N.D.D., instructeur en laiterie, Collège Macdonald. Courte description du fromage de Coulommiers et quelques notes sur sa fabrication.

No 26, "Législation laitière." Réimpression des lois concernant l'industrie laitière et la loi de l'épreuve du lait.

No 29, Notes pour les fromagers se rapportant au traitement du lait pour la fabrication du fromage.

No 30, "Fromage de crème," par Mlle G. Bagnall, N.D.D., instructeur en laiterie, Collège Macdonald. Bulletin illustré faisant ressortir les avantages du fromage de crème et décrivant les méthodes de fabrication employées.

No 32, "Soin de la crème pour la fabrication du beurre," par Geo H. Barr. Description pratique du sujet de la fabrication du beurre au point de vue de la production et des soins à donner. Résumé sommaire de notes importantes pour les patrons des beurreries, les propriétaires et les fabricants de beurre.

No 33, "Contrôle des vaches laitières," par J. A. Ruddick et C. F. Whitley. Avantages de la sélection des vaches. Organisation des sociétés de contrôle. Méthodes de contrôle employées. Ce bulletin contient aussi des faits intéressants, extraits des registre du service de la laiterie.

No 36, "Chambre froides de beurreries, par J. A. Ruddick. Valeur de la réfrigération, plans et devis pour la construction d'une petite chambre froide à circulation d'air.

No 37, "Le fromage raffiné de l'Isle d'Orléans," par J. C. Chapais. Description du fromage qui est fabriqué depuis nombre d'années par quelques familles vivant sur l'Isle d'Orléans, avec quelques notes sur sa fabrication.

No 39, Liste des fromageries, beurreries, stations d'écrémage, fabriques de lait condensé et laiteries de villes au Canada.

No 41, par George H. Barr et J. G. Bouchard. Plans et devis pour la construction des fromageries et des beurreries.

No 42, Loi de l'industrie laitière de 1914 et règlements, avec notes explicatives.

Service de l'Aviculture

No. 1, "Incubation naturelle," par F. C. Elford, Aviculteur du Dominion. Conseils au sujet de la sélection des oeufs, de l'arrangement de nids et de la conduite des poules couveuses.

No 2, "Incubation artificielle," par F. C. Elford. Principes essentiels d'un bon incubateur et conduite de la machine pendant l'incubation.

No 6, Le poulailler de la ferme, par F. C. Elford. Quelques conseils utiles sur la conduite du troupeau, et plans et détails du poulailler permanent à devant de coton et du poulailler portatif.

No 12, Le poulailler de la ferme, par George Robertson, aviculteur-adjoint. Sommaire des points essentiels de la conduite et de l'alimentation d'une petite bande de poules, et vente des produits.

No 13, Education des poussins, par George Robertson. Exposé complet et concis des méthodes d'élevage naturel et artificiel, boîtes d'élevage, éleveuses portatives et ajustables, trémies.

No 29, Elevage des canards, par Victor Fortier, aviculteur-adjoint. Importance et avantage de l'élevage des canards, principes généraux d'exploitation, alimentation, engraissement, maladies auxquelles les canards sont exposés et traitement des maladies les plus communes.

No 30, Elevage des dindons, par Victor Fortier. Soins des reproducteurs, exploitation du troupeau et renseignements sur l'alimentation, l'engraissement et les maladies des dindons.

No 31, Elevage des oies, par Victor Fortier. Principes à observer dans l'exploitation des oies.

Service des plantes fourragères

No 10, Brome inerme et ray grass de l'ouest, par M. O. Malte, Ph. D., agrostographe du Dominion. Caractéristiques principales de ces deux plantes et leur utilité dans les provinces des prairies, pour la production du foin et du pâturage.

Service de l'élevage

No 20, Lait propre, par E. S. Archibald, éleveur du Dominion. Principes essentiels à observer dans la production du lait propre. Ce bulletin traite à tour de rôle du bétail, de la grange, de la traite, de l'alimentation, de la litière et des ustensiles.

No 21, Profits donnés par les vaches laitières. Principes essentiels au succès dans l'exploitation du troupeau laitier. Une attention toute spéciale est donnée au contrôle de la production et l'alimentation.

No 33, Alimentation du bétail en hiver. Ration donnée aux boeufs d'engrais, aux chevaux de la ferme, moutons et porcs.

Service de la chimie

Nos 26, 27, 28, La ferme est une fabrique, par A. T. Stuart, B.A., aide chimiste.

No 26 Partie, montre que le cultivateur est un fabricant de protéine, de gras, d'hydrates de carbone et de fibres, et qu'il peut fabriquer ces produits avec les éléments contenus dans le sol.

Service des céréales

Nos 3, 4, 36, 37 et 38, variétés de grains recommandées par le docteur Chas. E. Saunders, céréaliste du Dominion. Variétés de blé, d'avoine, d'orge et de pois propres aux provinces du Manitoba, Saskatchewan, Alberta et la Colombie Britannique, Québec, Ontario et les provinces maritimes, recommandées après avoir été parfaitement essayées et après avoir fait preuve de bonne qualité.

No 5, Distribution et vente de grains de semence. Distribution avantageuse de grains de semence appartenant aux meilleures variétés, faite par le céréaliste du Dominion à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

Service de la botanique

No 24, Traitement de la semence pour la carie du grain, par H. T. Gussow, botaniste du Dominion. Ce bulletin fait remarquer que les producteurs des provinces de l'Ouest perdent tous les ans $12,000,000 à cause de la carie du grain et il expose le meilleur traitement à donner aux différentes sortes pour prévenir la maladie.

Service de la culture du sol

No 35, Culture du sol dans les districts de terre sèche au Canada, par O. C. White, B.S.A. Assolements à l'essai et rapports des résultats déjà obtenus.

No 27, "partie 2," traite de l'origine et de la nature des sols, et de la façon de maintenir et d'augmenter leur fertilité.

No 28, "partie 3," traite des produits agricoles et montre la formation et composition des denrées alimentaires fabriquées avec les produits de la ferme.

Divers

No 34, "Le puits de la ferme, par le docteur F. T. Shutt, chimiste du Dominion. Avantage d'un approvisionnement d'eau pure et comment on peut l'obtenir sur la ferme.

Construction des serres.— Bulletin No 224 du Ministère de l'Agriculture, par S. C. Johnson, B. S. A., expert en culture potagère. C'est un rapport d'un voyage d'études aux principaux districts de culture maraîchère dans les Etats du Nord et de l'Est.

Le calendrier des écoles provinciales d'agriculture (1914-15) donne des renseignements relatifs aux cours réguliers d'étude et aux cours abrégés d'hiver.

Entrepôts sur la ferme pour l'emmagasinage des fruits et des légumes. Bulletin No 58 du Ministère de l'Agriculture, par Edwin Smith, expert en réfrigération, attaché à la division de l'horticulture.

———o———

LA SUPERIORITE DU SOLDAT FRANÇAIS

Comment le général Joffre sauva l'armée anglaise

New-York, 10 — Le correspondant spécial du 'New-York Globe,' qu'on considère comme un expert dans l'art militaire, écrit de Londres, donnant son opinion sur le soldat anglais comparé au soldat français. Dans ses parties essentielles, cette opinion est corroborée par un critique militaire anglais fort connu. Ils tombent d'accord sur la supériorité incontestable du soldat français tout en rendant honneur au courage dont font preuve les troupes du corps expéditionnaire anglais.

"L'armée française," dit le correspondant du "Globe," est en vérité une démocratie nationale. Toutes les classes de la société s'y coudoient dans le rang. Dans une même escouade, j'ai trouvé un banquier, un avocat, un homme d'affaires et un rentier. Ceci dépeint bien ce qu'est cette armée sortie de la conscription universelle. Il n'y a donc pas à s'étonner si une telle armée est d'une intelligence supérieure à celles qui ne sont formées que de soldats de profession."

"L'élan du soldat français est une chose admise partout; mais les critiques militaires ont prétendu qu'il ne résisterait pas de sang-froid, à un feu violent."

"A cela je réponds: Il a prouvé que cette opinion était erronée. Pendant des jours de suite, il est resté dans ses tranchées, qu'elle que soit la violence du feu. Le pourcentage des pertes françaises en tués et blessés est beaucoup plus élevé que celui des pertes anglaises et n'est pas très éloigné de celui des pertes allemandes.

"Les Français ont été vexés que les Anglais avec leur 150,000 hommes aient eu la prétention de diriger la campagne dans laquelle l'armée de leurs alliés comptent près de 3 millions d'hommes.

"Ils disent qu'on ne connaît pas toute la vérité au sujet de la retraite de Mons, au cours de laquelle les pertes anglaises furent si élevées. On sait que, dans son rapport sur cette affaire, le général French se plaignit à deux reprises différentes de n'avoir pas été soutenu par les troupes d'un certain général français qui avait prétendu que "ses chevaux étaient fatigués."

"Mais ce qu'il faut savoir, c'est que le général Joffre avait, et a encore, le commandement suprême; qu'il avait dressé de main de maître, un remarquable plan de campagne; que, depuis des années les états-majors français et allemands se sont voués à l'étude de la tactique à appliquer aux grandes armées, envisageant le cas où des centaines de mille hommes, et même des millions d'hommes seraient aux prises. Aucun soldat anglais de notre génération n'a jamais été à même de manier une armée de plus de 25,000 hommes. Le maniement d'une vaste armée est un mystère pour eux.

"Or, il arriva que le général French, au lieu de coordonner ses actions à celle du général Joffre, essaya, à la tête de ses 80,000 hommes, de garder son indépendance. La conséquence naturelle est qu'il tomba dans un piège. Ses propres aviateurs n'avaient pas été capables de signaler l'ennemi. Joffre n'avait aucun renseignement à fournir à French, parce que celui-ci ne se trouvait pas où il aurait dû être. Aussitôt que Joffre s'aperçut du danger que courait French, du fait qu'il n'était plus sur sa ligne générale, il l'en avertit. Le combat eut lieu, les Anglais furent sérieusement battus, et French appela à l'aide.

"Mais à ce moment-là, le général Joffre ne pouvait pas envoyer au secours de l'armée anglaise. Cela aurait nécessité le changement de tout le plan de campagne. Pour sauver les 80,000 Anglais, il aurait fallu sacrifier 80,000 Français et tellement déformer la ligne de défense que les conséquences auraient pu être graves. Joffre fut donc forcé de laisser le général French se tirer seul d'affaires, ce qui fut fait avec plus de bravoure que de bonne tactique. Par exemple: le général de Lisle donna l'ordre à la cavalerie de charger l'infanterie allemande; quand ils arrivèrent à 400 mètres de l'ennemi, le 9e lancier et le 18e hussard s'empêtrèrent dans les fils de fer dont l'existence n'était pas connue, et subirent des pertes sévères.

"La retraite anglaise fut presqu'une déroute, comme le prouve le fait que le nombre des manquants fut dix fois plus grand que celui des tués et blessés. Cependant, aussitôt que cela lui fut possible, Joffre envoya des troupes au secours des forces anglaises et, en fait, interposa une division entre elles et les Allemands lancés à leur poursuite. Cette division fut, pour ainsi dire, taillée en pièces, mais elle sauva les Anglais. Elle leur donna le temps de se reformer et de continuer leur retraite en bon ordre.

"Ainsi elles sont restées une unité importante dans la ligne de bataille, alors qu'il est difficile de dire ce qu'il en serait advenu si Joffre ne les avait pas secourues."

Plus loin, l'auteur de cette étude déclare que ses observations l'ont amené à la conclusion que les Français sont dirigés avec plus d'habileté que les Anglais.

"L'armée française fonctionne comme une énorme machine, sans erreur de calcul. Chaque mouvement est exécuté d'après le plan tracé, sans bruit ni précipitation, et sans excitement — ce qui est contraire à l'idée préconçue que nous avons des Français. — Par contre un camp anglais donne l'idée d'un mélodrame. Officiers et porteurs de dépêches y galopent sans cesse, cravachant leurs chevaux et agissant comme s'ils simulaient une scène guerrière sur les planches d'un théâtre. Cela peut réussir lorsqu'il s'agit d'une armée de 10,000 hommes, mais avec une immense armée, cela mène au chaos.

"Un officier français s'abrite comme ses hommes; il a conscience que sa vie a de la valeur; au contraire, les officiers anglais aiment à aller et venir derrière les rangs en donnant leurs ordres; ils font preuve d'un courage superbe, mais stupide.

"Leur conduite est magnifique, mais ce n'est pas de la guerre, la preuve en est dans les pertes disproportionnées en officiers que subit l'armée anglaise.

"Le soldat anglais, comme son camarade français, est plein d'entrain et son moral est parfait; il aime le combat et, quand il est bien dirigé il fait un bon soldat. S'il lui manque l'initiative du Français, par contre il combat derrière un abri mieux qu'aucun autre soldat. S'il est moins intelligent que le Français, il n'en est pas moins bon tireur et se sert brillamment de la baïonnette.

"Le patriotisme inspire le soldat français qui donne sa vie presque gaiement sans regret, puisque c'est pour son pays. Intelligent, peut-être trop malin à l'initiative individuelle, aussi brave que le plus brave, tel est le soldat français.

"A Londres on est porté à croire que le corps expéditionnaire anglais forme la charpente des armées alliées. Deux hautes personnalités anglaises à qui j'ai demandé leur avis à ce sujet, m'ont fait la réponse identique suivante:

"Il y a 150,000 Anglais et 3,000,000 de Français en campagne. L'importance des forces anglaises est simplement dans la proportion de 150,000 à 3,000,000."

COURS DES MARCHES EDMONTON

Blé No 1, Northern, 98c.
Blé No 2, Northern, 95c.
Blé No 3, Northern, 90c.
Blé No 4, 84c.
Blé No 5, 80c.
Orge No 3, 54c.
Orge No 4, 52c.
Orge No 5, 49c.
Avoine No 1, extra, 43c.
Avoine No 2, 39c.

Animaux

Porcs, de choix, la livre, 6 cts à 6 1-4c.
Boeufs, gras de 1100 livres et plus, 5 3-4 à 6c.
Boeufs de 900 à 1000 livres, 4 1-2 à 5c.
Veaux, de choix, 150 à 200 livres.
Vaux, de 250 livres et plus, 5 1-2 à 6c.

Légumes, beurre et oeufs

Pommes de terre, le boisseau, 75 cents.
Navets, le boisseau, 50c.
Carottes et betteraves, la livre, 2 cents.
Choux, la livre, 2 cents.
Oignons, 10 livres pour 25c.
Beurre, la livre, 25c à 35c.
Oeufs, la douzaine, 25c à 30c.

VENTE A L'ENCAN

— CHEZ —

M. EMILE COLCY

qui, ayant loué sa ferme, désire vendre son matériel et ses animaux,

MARDI, 17 NOVEMBRE, à 1 Hre DE L'APRES-MIDI

Quart de section S.E. 27-54-23, à trois milles à l'ouest du Fort Saskatchewan, au nord de la Rivière. Je vendrai le matériel et les animaux décrits ci-dessous, savoir:

Chevaux

Paire assortie de chevaux bais, 7 ans, pesant 3000 livres, très bons chevaux pour la ferme.

Paire de chevaux, bai et rouan, 7 et 12 ans, pesant 2900 livres, pas accoutumés à un travail trop dur.

Jument baie, 7 ans, 1600 livres, excellente poulinière et très bonne travailleuse.

Jument baie, 8 ans, 1100 livres, excellente jument poulinière donnant de beaux poulains.

Poulain alezan, devant faire un bon cheval pour tous genres de travaux.

Poulain noir, devant faire un bon cheval de trait.

Bêtes à cornes

2 vaches, dont une donne du lait actuellement.

Moutons

65 brebis, d'un type excellent pour la production de viande.
39 agneaux.

Porcs

4 truies très grosses.
12 porcelets, pesant chacun de 30 à 40 livres.

Outils aratoires et véhicules

1 wagon très lourd, le train seulement en très bon état.
1 wagon ordinaire, le train seulement en très bon état.
1 boghei.
2 traîneaux de travail, bob sleighs.
1 moissonneuse de 6 pieds, Massey-Harris.
1 charrue de 12 pouces en bon état.
1 charrue à siège, de 14 pouces, n'ayant servi que pendant une saison.
1 charrue à défricher de 16 pouces, en bon état.
1 herse en fer, à quatre sections, en bon état.
1 rouleau.
1 herse à disques de six pieds, en bon état.
1 hache-fourrage, état neuf.
1 concasseur de huit pouces Massey-Harris, en très bon état.
1 moteur actionnant le concasseur et le hachoir.
1 vannoir.
1 semoir à grain Massey-Harris, 15 semelles.

Harnais

1 paire de harnais très solides pour le gros travail.
1 paire de harnais pour le travail léger.
1 harnais simple pour boghei.

Conditions: Toutes sommes de $20.00 et au-dessous, comptant; sur montants plus élevés on accordera un crédit de 12 mois aux acheteurs fournissant des billets endossés portant intérêt à 8%; rien ne pourra être enlevé avant que les conditions de la vente aient été remplies.

G. MORRIS, Clerc. — G. H. WEBBER, Encanteur.
11-5-2t

PETITES ANNONCES GRATUITES

Tous nos abonnés ayant quoi que ce soit à vendre, à échanger ou à acheter: (terres de ferme, lots de ville, animaux, outils agricoles, etc., etc.) peuvent nous faire parvenir des petites annonces à cet effet. Ces annonces seront insérées gratuitement dans cette colonne.

ENGIN A VAPEUR DEMANDE. — On demande à acheter d'occasion un petit engin de 8 à 10 chevaux-vapeur; faire offre à Paul Jeanrichard, Cold Lake, Alta.

ECHANGE. — Annonceur possède lots de ville à Athabasca Landing, titre clair, qu'il désire échanger pour quart de section. A. Brelau, casier 1087, Edmonton.

A ECHANGER, demi-section de terre à Lamoureux, bâtisses, labour, etc., contre propriété de ville. Valeur $25.00 l'acre. Titre clair. Cyp. Lonselle, Lamoureux, Alberta.

BON FERMIER, Canadien-français, avec famille, désire se placer comme fermier sur bonne terre. Cultivateur expérimenté, ayant "bon pied, bon oeil" et besoin de travailler. M. Vaillancourt, aux soins du Rév. J. A. Ethier, Avenue Kinistino, 1450, Edmonton.

MAGASIN, bon commerce aux alentours d'Edmonton, bonne bâtisse, maison de résidence adjoignante. On échangerait contre une bonne ferme d'une valeur d'environ $6,000. Ecrire à L. G. C., aux soins du "Courrier de l'Ouest."

UN JEUNE HOMME, d'âge mûr, fermier, bon catholique, excellent caractère, désire faire connaissance d'une jeune fille sérieuse et économe, ou veuve avec un ou deux enfants en bas âge, aimant la vie à la campagne. Ne demande pas de fortune. Ecrire à R. A. A. G., General Delivery, Edmonton.

ON ECHANGERAIT un bon lot de ville avec "shack" en excellent état contre des animaux. S'adresser à Geo. Lamouret, P. O. North Edmonton.

A LOUER, maison située onzième rue, No 835, prix modéré, toutes les commodités modernes. S'adresser à Mme G. Perras, même adresse.

INCUBATEUR, 120 oeufs, en bon état, à vendre à prix modéré. S'adresser par lettre au "Courrier de l'Ouest," P. O. Box 98.

ON DEMANDE une jeune fille (de préférence de la campagne) pour prendre soin de deux enfants et se rendre généralement utile dans les travaux du ménage. S'adresser au No 11537, 90e rue, Edmonton.

UN MENAGE SANS ENFANTS, ou avec un seul enfant, trouverait pour l'hiver l'occasion de se loger gratuitement dans une petite maison de cinq chambres meublée et chauffée par le propriétaire, à la seule condition d'entretenir la maison. Références exigées. S'adresser à J. A. Gaillois, Phone 4692.

ON DEMANDE un piano en garde pour les mois d'hiver, loyer gratis, dans une maison de premier ordre, sans enfant. S'adresser à Mademoiselle C. Rabier, "Villa Laurier," 473 8th St., chambre 7.

A VENDRE une belle demi-section de terrain située à douze milles au sud de Willow Bunch, Saskatchewan, ainsi que dix-huit chevaux. Pour plus amples renseignements écrire à Boîte Postale 99, Willow Bunch, Sask.

SUPERBE MONTRE indiquant sur le même cadran les heures, les minutes, les secondes, les jours de la semaine, les mois, le quantième du mois et les phases de la lune, gros modèle mécanisme indérangeable, fabrication suisse, a coûté $50, marche parfaitement, à vendre au plus offrant. Adresser les offres au "Courrier de l'Ouest," casier postal 98, Edmonton.

FRANÇAIS, âgé de cinquante ans, apte à tout genre de travail, campagne ou ville, demande place. S'adresser au "Courrier de l'Ouest."

FAMILLE, possédant un petit matériel de ferme et cinq bons chevaux, désire louer ferme dans les environs d'Edmonton. S'adresser à J. C. aux soins du "Courrier de l'Ouest," Edmonton.

UN JEUNE HOMME expérimenté dans la tenue des livres, connaissant parfaitement le travail de commis d'hôtel, possédant parfaitement les deux langues, marié et père de famille, désire position. S'adresser au No 818 rue Ottawa, ou téléphoner au No 5183.

AVIS

AVIS AUX FERMIERS, BOUCHERS ET AUTRES PERSONNES S'OCCUPANT DE BOUCHERIE

La ville d'Edmonton est signataire d'un contrat avec Joseph Hehsdoerfer, aux termes duquel les locaux et terrains dudit Joseph Hehsdoerfer, situés en face l'établissement de la "Edmonton City Dairy", immédiatement au sud de l'ancien pont seront employés comme cours à bestiaux et abattoirs municipaux.

Les animaux à vendre qui seront amenés à ces cours seront nourris et abreuvés à raison de 25c par jour par bête à cornes, 10c par jour par mouton, et 15c par porc.

Sous l'autorité de l'arrêté municipal No 602, tous les animaux destinés à l'alimentation du public doivent être inspectés, avant et après l'abattage, et avant que la viande en soit offerte en vente comme aliment. Chaque carcasse doit être marquée avec un tampon d'approbation, soit municipal, provincial ou fédéral; et toute personne vendant ou offrant en vente toute carcasse d'animal non revêtue de ce tampon est passible d'une amende n'excédant pas $100.00, à l'exclusion des frais.

L'arrêté prévoit ce qui suit, relativement aux fermiers abattant leurs propres animaux: Partie de l'article 4:—"Nulle carcasse ne pourra être amenée dans la ville d'Edmonton pour servir à l'alimentation du public, à moins que les viscères (coeur, foie, tête et poumons) soient amenés en même temps, tenus par leurs liens naturels, et toute telle carcasse et les viscères devront être examinés par un inspecteur au marché."

Les droits exigés pour l'abattage et le dépeçage, y compris la mise au réfrigérateur pendant quatre jours sont de:

Bêtes à cornes, chaque.. .. ..$1.25
Moutons et veaux, chaque 25c
Porcs, chaque 50c

On peut se procurer un exemplaire de l'arrêté susdit en en faisant la demande au marché ou au bureau de santé. T. H. WHITELAW, M.O.H.

CHRONIQUE LOCALE

M. et Mme Olivier Lachance font part de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de François, Xavier, Wilfrid. Parrain et marraine, M. Xavier Lambert et Mlle Lina Lambert.

Mlle Blais est partie pour Ottawa, où elle assumera les fonctions de nurse à l'hôpital des Soeurs Grises.

M. le curé Ethier, de la paroisse de l'Immaculée Conception, qui souffrait depuis quelques jours d'une attaque de pleurésie, est sorti cette semaine de l'hôpital Général, entièrement rétabli.

Mlle Yvonne Martel, de Trois-Rivières, Qué., est en visite à Edmonton, chez sa soeur, Mme P. E. Poirier; Mlle Martel avait visité Edmonton il y a deux ans et elle compte dans notre ville de nombreux amis qui lui ont fait une chaleureuse réception.

Le docteur Lamarre, dentiste, doit quitter sous peu Edmonton, pour aller passer les mois d'hiver à St-Paul, Alta.

M. H. Milton Martin est parti la semaine dernière pour l'Europe, en voyage d'affaires; il sera de retour pour Noël.

LE "RETOUR A LA TERRE"

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce relative à "The Alberta Land and Colonization Co. Ltd., que nous publions cette semaine. Ainsi que l'on pourra s'en rendre compte le but de cette compagnie est de faciliter l'établissement sur des terres d'Alberta d'un bon nombre de colons. Ce but est des plus louables, en faisant oeuvre philanthropique, la Compagnie aidera largement aux progrès de notre province, dont le plus pressant besoin actuel es tla mise en culture de ses champs improductifs. Et ce qui n'est pas à négliger pour les actionnaires, la Compagnie, par suite des conditions économiques actuelles qui lui permettront d'acheter des fermes à bas prix, réalisera dans un avenir rapproché de beaux bénéfices.

Nous invitons d'une façon pressante nos lecteurs à faire la demande aux bureaux de la nouvelle compagnie du prospectus qui sort des presses. Sa lecture est des plus instructive. La quantité d'actions mises sur le marché étant limitée, ceux qui voudraient profiter de cet excellent placement feront bien de se hâter.

LE PUITS DE GAZ DE VIKING

L'administration municipale d'Edmonton va prendre immédiatement les mesures nécessaires pour l'exploitation du gisement de gaz naturel découvert à Viking. Au cours de la réunion du conseil municipal, tenue mardi dernier, il a été décidé de nommer une commission chargée de constater officiellement le rendement du puits et de préparer un "by-law" pourvoyant au vote d'un crédit de $150,000 pour le forage de trois puits supplémentaires. Ce "by-law" sera soumis à la ratification des contribuables le 14 décembre.

Le gaz a été découvert à une profondeur de 2000 pieds.

La canalisation de ce gaz depuis Viking jusqu'à Edmonton et l'installation de conduites dans notre ville coûteront environ $1,750,000.

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

La soirée familiale, donnée dimanche dernier dans la paroisse de l'Immaculée Conception, sous les auspices de la Ligue du Sacré-Coeur, fut on ne peut mieux réussie.

Durant la partie de cartes, l'intérêt d'un jeu très animé n'empêcha pas l'assistance de goûter la délicieuse musique exécutée par l'orchestre Pépin.

La partie artistique du programme fut l'occasion pour nos artistes de faire montre de talent qui souleva d'enthousiastes applaudissements.

Les heureux gagnants de la partie de cartes furent:

1er prix, Mme Côté, bon équivalent à $2.00.

2ème prix, Mme Derval, bon de $1.00.

1er prix, M. A. Morin, bon de $2.00.

2ème prix, M. Bissonnette, bon de $1.00.

On se sépara aux accents de "O Canada," chacun se promettant bien de ne pas manquer la prochaine soirée.

LES SECOURS AUX BELGES

Le comité local de secours aux Belges fait d'excellent travail cette semaine. Une souscription générale ouverte samedi, a pu, grâce au concours dévoué de nombreux enfants quêtant dans les rues, rapporter une somme de plus de $1,600.

En outre, certains commerçants ont fait des dons en nature dont la quantité est suffisante pour charger un wagon. Le poids total de la farine, du lard et des biscuits offerts est de près de 30,000 livres. Argent et provisions seront envoyés de suite pour venir en aide aux infortunés Belges demeurés dans leur pays et qui, par suite de l'occupation allemande sont dans la plus grande misère.

SOIREES MUSICALES DES CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb donneront deux soirées et une matinée musicales cette semaine au profit des pauvres de notre ville. Les soirées auront lieu vendredi et samedi et la matinée sera donnée samedi, au théâtre Empire.

Un grand nombre de billets ont été déjà vendus pour les trois représentations dont le programme a fait l'objet d'une préparation soigneuse.

Nul doute qu'il y ait foule pour aller applaudir nos artistes locaux tout en faisant oeuvre charitable.

LE FONDS PATRIOTIQUE

Etant donné le très petit nombre de familles françaises demeurant à la campagne qui se sont faites inscrire sur les listes du Fonds Patriotique Canadien, on nous prie de bien faire comprendre aux familles nécessiteuses dont le soutien est parti pour rejoindre l'armée, — que ces familles soient françaises, canadiennes-françaises ou belges, — qu'elles ont toutes un droit égal à réclamer du Fonds Patriotique canadien l'indemnité dont le montant a été fixé officiellement. Il ne s'agit pas là d'une aumône à implorer, mais d'un droit à faire valoir.

Toutes les familles dans le besoin qui demeurent à la campagne et qui ne reçoivent pas cette indemnité sont priées de faire parvenir immédiatement leur nom et leur adresse soit à l'Agence Consulaire de France à Calgary soit au secrétaire du Fonds Patriotique à Calgary ou à celui d'Edmonton.

TRIBUNE LIBRE

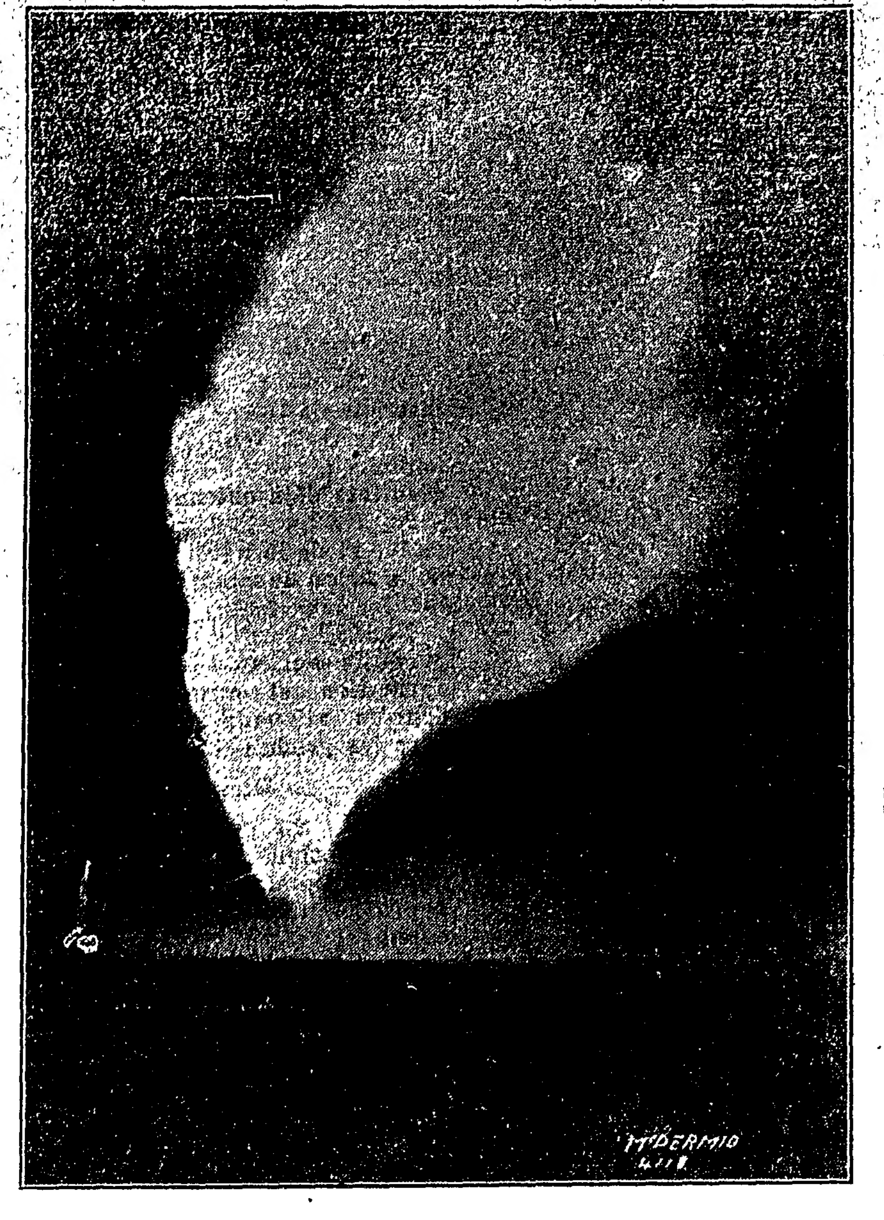
Suite de la page 5

prit très large, quoi qu'on en dise, et s'il y a quelque chose à blâmer chez eux, c'est le défaut contraire.

Pour ces deux raisons, ces deux seules raisons qui sont l'indifférence au point de vue d'une bonne administration, entre ces deux systèmes: et notre avantage comme groupe; notre intérêt réside, pouvons-nous dire, dans la forme actuelle de représentation.

Que l'on conserve le mode actuel d'administration municipale; mais que la voix du peuple, la grande voix du peuple se fasse entendre pour châtier ceux qui nous déshonorent à l'hôtel de ville. Le meilleur moyen de constituer un conseil de ville honnête, est encore l'ancien moyen, celui qui maîtrise les gouvernements, les administrations quelles qu'elles soient, et les hommes de quelque trempe qu'ils puissent être, et c'est encore et ce sera toujours le "Vox populi."

ANTONIO PRINCE,
Secrétaire de l'Association St-Jean Baptiste d'Edmonton.



Photographie du puits de gaz de Viking, prise samedi soir à 7 heures, alors que les flammes jaillissaient à une hauteur de 35 pieds